



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

10^e séance plénière

Mercredi 24 septembre 2003, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

*En l'absence du Président, M. Van den Berg
(Pays-Bas), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 heures.

Allocution de M. Domitien Ndayizeye, Président de la République du Burundi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la République du Burundi.

*M. Domitien Ndayizeye, Président de la
République du Burundi, est escorté dans la salle
de l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au
nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de
souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations
Unies à S. E. M. Domitien Ndayizeye, Président de la
République du Burundi, et je l'invite à prendre la
parole devant l'Assemblée.

Le Président Ndayizeye : Qu'il me soit permis,
du haut de cette tribune, d'adresser d'abord, au nom de
ma délégation et en mon nom propre, mes vives et
chaleureuses félicitations à M. Julian Robert Hunte,
pour son élection à la présidence de nos travaux. La
délégation de mon pays et moi-même lui souhaitons
plein succès et lui promettons une très franche
collaboration pour la réussite de cette noble mission.

J'aimerais également rendre hommage à son
prédécesseur, M. Jan Kavan, pour le savoir-faire et la
compétence avec lesquels il a dirigé les travaux de la
cinquante-septième session.

Je saisis cette occasion qui m'est offerte pour
féliciter M. Kofi Annan, Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies, pour l'habileté et le
dynamisme avec lesquels il conduit notre Organisation,
sans oublier l'attention qu'il ne cesse de manifester à
l'endroit du peuple burundais afin de l'aider à sortir de
la grave crise qu'il traverse depuis 10 ans.

Je voudrais enfin exprimer nos sentiments de
profonde gratitude au Conseil de sécurité de l'ONU
pour sa constante disponibilité et sa volonté manifeste
d'accompagner le Gouvernement et le peuple
burundais dans la recherche d'une solution durable
menant à la paix et à la réconciliation nationale. Les
visites régulièrement effectuées par le Conseil de
Sécurité dans mon pays constituent un encouragement
au processus de paix interburundais et ont apporté en
même temps un message d'espoir à un peuple tant
meurtri par la guerre.

Depuis la signature de l'Accord d'Arusha pour la
paix et la réconciliation au Burundi, le 28 août 2000, le
processus de paix en cours dans mon pays connaît des
progrès significatifs. Nous avons, depuis le 1er
novembre 2001, des institutions de transition qui
regroupent toutes les tendances politiques du pays.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des
autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des
interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la
signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de
rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après
la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Depuis, des réformes administratives effectives ont lieu, et celles prévues sur le plan judiciaire sont en train d'être progressivement réalisées au fil de l'obtention des moyens.

Ensuite, le peuple burundais et la communauté internationale se sont réjouis de l'alternance au sommet de l'État, qui s'est passée sans heurt le 30 avril 2003, garantissant ainsi le cadre institutionnel de l'Accord d'Arusha. Le Gouvernement de transition du Burundi s'attelle actuellement aux négociations avec les groupes armés en vue d'obtenir un accord de cessez-le-feu permanent et son application effective.

Ainsi donc, nous avons signé le 7 octobre 2002 un accord de cessez-le-feu avec les ailes des Forces nationales de libération – Parti pour la libération du peuple hutu (FNL-PALIPEHUTU) et du Conseil national pour la défense de la démocratie – Front pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) conduites respectivement par Alain Mugabarabona et Jean-Bosco Ndayikengurukiye. Le 2 décembre suivant, Nous avons signé un tel accord avec le principal mouvement armé CNDD-FDD conduit par Pierre Nkurunziza. Aujourd'hui, le Gouvernement de transition poursuit les négociations avec celui-ci en vue de son intégration dans les institutions de transition de la République, à savoir dans les Corps de défense et de sécurité, à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au Gouvernement et dans l'administration. Les dernières négociations étant celles organisées à Dar es-Salaam le 15 septembre dernier.

Dar es-Salaam a été le cadre et l'occasion de la présentation et de la confrontation des positions effectives et fortes des uns et des autres. Ce fut surtout l'occasion d'échanger, de comprendre et de confirmer l'importance du pilier central constitué par l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, et de la prise en considération des réalités nationales qui garantissent la sauvegarde de la stabilité. Il s'agit notamment du respect des équilibres convenus à Arusha, de la reconnaissance au CNDD-FDD d'une visibilité dans les institutions tout en évitant la surenchère et l'exclusion des autres, du partage équitable du pouvoir, du respect des droits des citoyens, etc.

Un sommet des chefs d'État a par la suite été programmé dans le très court terme pour dégager les conclusions et les compromis nécessaires à la signature du protocole de mise en application de l'Accord de

cessez-le-feu du 2 décembre 2002 et l'entrée dans les institutions de transition du CNDD-FDD. Nous profitons de cette occasion pour remercier vivement les chefs d'État de la région et les délégations présentes à ce sommet pour les considérations émises ayant conduit au pas déjà franchi.

Ce bilan relativement positif ne doit pas occulter un certain nombre de difficultés auxquelles le Burundi fait face actuellement. En effet, la persistance de la guerre constitue un obstacle majeur à la poursuite des réformes prévues alors que le Gouvernement ne ménage rien pour relever ce grand défi et que son engagement à mettre en application l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et l'accord de cessez-le-feu se passe de commentaires.

C'est pourquoi nous ne cessons d'inviter les responsables de l'Initiative régionale pour le Burundi, la médiation et la communauté internationale d'intensifier leur pression sur les Forces de défense de la démocratie de Pierre Nkurunziza pour un cessez-le-feu et une intégration dans les institutions, et sur les Forces nationales de libération – Parti pour la libération du peuple hutu d'Agathon Rwaswa pour qu'il rejoigne sans plus attendre le gouvernement de transition à la table des négociations, seul cadre approprié pour exprimer ses revendications.

Nous invitons également la communauté internationale à apporter un appui financier conséquent à la Mission africaine au Burundi, déterminante pour la supervision de ce cessez-le-feu.

Enfin, le Gouvernement burundais attend avec impatience la mise sur pied d'une commission internationale d'enquête judiciaire au Burundi dont les résultats seront d'une utilité évidente pour aider le Burundi à faire face avec objectivité à la question cruciale de lutte contre l'impunité.

Un autre grand défi auquel nous sommes confrontés est la croissance économique et la lutte contre la pauvreté de notre population. En effet, le peuple burundais vit aujourd'hui dans une misère indescriptible. Dix ans ont gravement ruiné l'économie nationale à telle enseigne que nous n'avons plus le minimum pour soutenir la paix sociale. Plus de 68 % de la population burundaise vit en dessous du seuil de pauvreté.

Bien sûr, nous approuvons les efforts déjà déployés par la communauté internationale pour

assurer la survie de mon pays, mais nous lui demandons aussi de consentir un effort supplémentaire pour la matérialisation rapide des promesses de Paris et Genève.

Il est heureux de constater que le processus de paix dans mon pays évolue actuellement dans un environnement sous-régional favorable, marqué récemment par une avancée significative du processus de paix en République démocratique du Congo et une percée démocratique au Rwanda.

Cette mutation positive devrait déboucher sur l'arrêt définitif des conflits et ainsi permettre la tenue de la conférence internationale sur la région des Grands Lacs que le Gouvernement burundais appelle de tous ses vœux.

La paix que nous cherchons pour le Burundi et ses pays voisins, nous la voulons aussi pour le reste du monde. Lors de l'Assemblée du Millénaire, tenue en septembre 2000, les chefs d'État et de gouvernement étaient convenus, entre autres de n'épargner aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre États. Ils avaient également décidé d'accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité et de prendre des mesures concertées pour lutter contre le terrorisme international.

Nous avons bien des raisons de nous réjouir de l'engagement pris par les dirigeants du monde entier pour oeuvrer en faveur d'un monde meilleur, et nous enregistrons des résultats positifs à certains égards dans la restauration de la paix et de la sécurité internationales. D'autre part, la conscience collective nous interpelle tous et nous appelle à une attention et une action soutenue face à la persistance et à la gravité des revers essuyés par-ci et par-là sur le chemin de la paix et de la sécurité internationales. En effet, le monde du XXI^e siècle n'est aujourd'hui pas à l'abri des dangers de la guerre, de la misère, du terrorisme, de la maladie et des catastrophes naturelles.

La lutte contre le terrorisme enclenchée par la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité enregistre des résultats pour le moment mitigés eu égard à la fréquence et à la cruauté d'actes de terrorisme de par le monde, et qui n'épargnent même plus notre prestigieuse Organisation. Ces attaques terroristes ont pour beaucoup contribué à entretenir une tendance générale à la surenchère militaire ainsi qu'au

renforcement des doctrines reposant sur l'attaque préventive, un concept qui ne cesse d'alimenter le débat politique et diplomatique.

Malgré l'engagement sans cesse croissant de l'ONU et des organisations régionales et sous-régionales, les foyers de tension entre États ou au sein des États ne sont pas présentement éteints, et des appels à la guerre sont permanents et menaçants, tels une épée de Damoclès. Le mercenariat devient de plus en plus un outil de déstabilisation des États souverains et indépendants. La menace nucléaire ne cesse de hanter les esprits et d'envenimer les relations internationales.

La traite des êtres humains, véritable esclavage du XXI^e siècle – qui dessert notamment le marché du travail des enfants, la prostitution des enfants, leur utilisation comme chair à canon dans les conflits, la migration clandestine, sont également une réalité jusqu'à nos jours.

Tout cela a pour dénominateur commun l'atteinte aux droits de l'homme et au droit international humanitaire que les États Membres et l'Organisation des Nations Unies sont collectivement tenus de défendre dans le cadre du multilatéralisme, un des principes chers à notre Organisation.

Face à l'impression de vivre une véritable crise de l'architecture de la paix et de la sécurité internationale, il importe donc de réformer d'urgence et de manière intelligente les institutions chargées du maintien de la paix et de la sécurité internationales, pour les rendre plus à même de répondre aux exigences sécuritaires du moment.

De prime abord, la revitalisation de l'Assemblée générale, organe le plus représentatif des Nations Unies, doit être poursuivie sans relâche. Une réflexion approfondie devrait permettre de rendre l'Assemblée générale beaucoup plus fonctionnelle et plus rationnelle quant à ses méthodes de travail et, plus particulièrement, au suivi et à la mise en oeuvre sans favoritisme de ses résolutions et décisions.

La réforme du Conseil de sécurité sous tous ses aspects reste également pour nous un impératif majeur, comme le souligne la Déclaration du Millénaire, pour répondre également au souci de l'équilibre régional de sa composition. Il en va de sa crédibilité et de celle de notre Organisation.

Par ailleurs, le multilatéralisme doit rester le socle commun à nous tous, en tant qu'une des valeurs fondamentales qui doivent sous-tendre les relations internationales dans le cadre d'une solidarité agissante et d'un partage des responsabilités sous la houlette de notre Organisation.

Nous en appelons également au financement régulier et volontariste des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ainsi qu'au soutien aux mécanismes régionaux et sous-régionaux de prévention des conflits et de promotion de la stabilité politique, avec une attention particulière sur le continent africain.

Nul n'a besoin de rappeler que notre monde est de plus en plus marqué notamment par une interdépendance croissante, par des conflits, des pandémies, des catastrophes naturelles, qui ont des répercussions qui ignorent les frontières entre les États. Les déséquilibres économiques et sociaux qui résultent du caractère inéquitable et non inclusif de l'architecture financière internationale ne permettent pas de s'attaquer efficacement aux défis très complexes d'aujourd'hui. Les intérêts et les besoins des pays en développement ne sont pas suffisamment pris en considération. Le fossé entre riches et pauvres s'agrandit. Il est donc de notre devoir collectif de créer un environnement favorable à tous les pauvres.

Au chapitre de la coopération au développement, la lutte contre la pauvreté demeure une priorité. La réalisation des objectifs convenus au niveau international lors des grandes conférences et réunions au sommet passe par l'élimination de la pauvreté et de la faim, notamment dans les zones rurales.

Cela implique entre autres un investissement conséquent dans le secteur agricole et pastoral visant l'augmentation de la production et la protection de l'environnement. Nous sommes tous conscients que, pour être couronnés de succès, les efforts de développement des pays pauvres nécessitent un appui international multiforme. À cet effet, les engagements pris à la Conférence de Monterrey en matière d'aide au développement sont encourageants, mais il faut vite aller au-delà des bonnes intentions pour passer aux actes concrets.

Les pays les moins avancés ont des économies faibles et marginalisées dans le système financier international. Ils méritent donc une attention particulière en termes d'aide publique au développement, d'investissements directs étrangers,

d'allègement de la dette, de renforcement des capacités et d'accès aux marchés internationaux. Nous invitons également la communauté internationale à promouvoir la mise en oeuvre intégrale du plan d'action d'Almaty en réponse aux difficultés particulières liées à l'éloignement de la mer et aux coûts exorbitants de transport qui handicapent sérieusement le rayonnement économique des pays enclavés.

L'Afrique est le continent où les souffrances de la misère atteignent un niveau inquiétant. Dans un élan de sursaut commun, les Africains ont créé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'accueil chaleureux que la communauté internationale a réservé au NEPAD doit être renforcé par des gestes concrets de solidarité. De cette manière, l'esprit de partenariat qui implique aussi la participation active des pouvoirs locaux et des associations de la société civile pourra prendre corps et permettre au continent de tirer profit de ses immenses richesses jusqu'à la base.

Il est aussi nécessaire que les règles de l'Organisation mondiale du commerce soient assouplies afin de permettre aux pays en développement de tirer profit de la libéralisation des échanges mondiaux. Les initiatives déjà prises dans ce sens à Doha méritent d'être approfondies. Il convient de supprimer toutes les formes de subvention à l'exportation des produits des pays riches qui entraînent des effets de distorsion des échanges ainsi que les divers obstacles non tarifaires. La communauté internationale doit aussi remédier à l'instabilité des cours de produits de base, principale source de revenus des pays pauvres.

Un autre défi majeur est la maîtrise de la pandémie du sida, l'arrêt du paludisme et de la tuberculose dans les pays tropicaux. Le sida est une menace pour l'humanité. Il décime des populations entières, rend des millions d'enfants orphelins et sans défense et engloutit tous les efforts de développement. Face à un tel danger commun, l'urgence est à l'action. Nous saluons la création en janvier 2002 du Fonds mondial de lutte contre ces trois fléaux et exhortons les pays qui ont les moyens financiers et scientifiques à accroître leurs efforts afin de limiter, puis de juguler ces calamités.

Je m'en voudrais de terminer mon allocution sans encore insister sur le rôle crucial que la Charte des Nations Unies confère à notre Organisation dans sa

mission sacrée d'humaniser chaque jour davantage les relations internationales et de contribuer à l'édification d'un monde meilleur. Les obstacles qui se dressent sur le chemin de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas une fatalité, mais une opportunité de se remettre en cause et de se réadapter pour atteindre les objectifs de la Charte et ceux de la Déclaration du Millénaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Burundi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Domitien Ndayizeye, Président de la République du Burundi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Svetozar Marović, Président de la Serbie et Monténégro

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Serbie et Monténégro.

M. Svetozar Marović, Président de la Serbie et Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Svetozar Marović, Président de la Serbie et Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Marović (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre pour la première fois la parole au nom de l'État de Serbie et Monténégro. L'État de l'Union de la Serbie et du Monténégro a été fondé pour servir les intérêts de la paix, de la stabilité et du droit démocratique à la liberté de choix et à l'intégration rapide à l'Europe. Nous avons pris la responsabilité d'une politique sans compromis dans les Balkans. Nous avons assumé la responsabilité de démontrer qu'au cœur d'une région qui fut handicapée par les divisions et les conflits, il est possible de parvenir à un accord qui nous permettra d'aller de l'avant ensemble.

Nous sommes convaincus que nos vies peuvent être améliorées si, tous ensemble dans la région, s'attachent à cet objectif, si tous, dans la région, regardent vers l'avenir, et si tous tournent le regard vers l'Europe et d'autres peuples qui partagent les mêmes objectifs. C'est la raison pour laquelle nous

sommes persuadés que nous pouvons améliorer la vie de nos populations.

Animés de cet espoir, nous convenons avec tous ceux qui considèrent que le terrorisme est l'un des plus grands fléaux que le monde d'aujourd'hui ait jamais connus. Nous pouvons vaincre le terrorisme à condition de rassembler toutes nos forces. C'est la raison pour laquelle il n'y a d'autre choix que le multilatéralisme, dont l'Organisation des Nations Unies est garante tant aujourd'hui que demain.

Le terrorisme ne pose pas seulement un problème aux pays les plus riches, comme l'a dit hier le Secrétaire général. C'est un problème pour chaque être humain, pour chaque pays, tout comme il le fut pour ces parents qui ont perdu leurs enfants juste parce qu'ils ont choisi de nager dans une rivière et qu'ils appartenaient à une religion ou à une nationalité différente. Nous déplorons la disparition de ces enfants tout comme nous déplorons l'attentat terroriste à Bagdad qui a causé la mort de personnes innocentes, notamment Sergio Vieira de Mello. Nous condamnons ces assassinats à l'instar de tout être humain civilisé et de progressiste. Mais cela ne suffit pas. Il nous faut veiller à ce que de tels faits ne se reproduisent plus.

Les activités des Nations Unies au Kosovo montrent qu'à condition que toutes les parties s'arment de bonnes intentions, on peut espérer créer des conditions propres au dialogue plutôt que de susciter haine et conflits, afin de permettre aux gens de discuter et de régler leurs problèmes au lieu d'en créer de nouveaux. Nous sommes heureux que l'une des questions essentielles pour la stabilité de la région – celle du Kosovo – soit sur le point de faire l'objet de discussions, comme nous l'avions demandé.

Nous avons été encouragés par les déclarations des représentants de l'ONU selon lesquelles le dialogue entre Belgrade et Pristina pourrait commencer dès la mi-octobre et qu'il a été appuyé au sein du groupe de contact. J'espère que ce dialogue sera également soutenu par Pristina, comme il l'est déjà par Belgrade. Dans cette entreprise aussi, le rôle de l'ONU et de son représentant au Kosovo est extrêmement important.

Pour sa part, la Serbie et Monténégro fera le maximum pour assurer la réussite de ce dialogue, car c'est une chance que nous devons saisir dans l'intérêt de l'avenir européen et démocratique de notre région.

Nous devons faire preuve de patience et de persévérance.

Nous sommes conscients qu'il ne nous est pas possible de revenir sur le passé, cependant, nous pouvons beaucoup faire pour améliorer le présent et l'avenir. Nous souhaitons la paix à tous ceux qui ont perdu leur domicile. Il y en a plus de 650 000 en Serbie et Monténégro, et nous leur souhaitons de vivre là où ils estiment qu'est leur place. Je suis convaincu que dans le cadre de l'accord tripartite signé avec la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, nous pourrions très rapidement trouver une solution commune qui, en dernière analyse, nous permettra de résoudre ce problème.

Nous savons, par notre expérience récente, ce que cela signifie que d'être une victime et de souffrir. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous appelons à mettre fin à la violence dans toutes les régions du monde, à Bagdad, en Iraq et au Moyen-Orient. Nous sommes convaincus que la communauté internationale et que les Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, trouveront un moyen de rétablir la stabilité et de parvenir à la paix et à la liberté pour tous. La race humaine ne dispose que d'une seule planète sur laquelle elle doit cohabiter. En Serbie et Monténégro, nous sommes disposés à contribuer aux efforts de paix, au moyen d'opérations de maintien de la paix, nous sommes disposés à protéger la paix ainsi qu'à défendre le droit à l'avenir démocratique de chaque nation.

Bien entendu, nous sommes avant tout engagés à introduire la stabilité dans la région ouest des Balkans, à faire prévaloir la coopération entre les pays de cette région; nous voulons lutter contre la criminalité organisée et nous sommes déterminés à coopérer pleinement avec le Tribunal de La Haye. Aucun crime ne doit rester impuni, et tous leurs auteurs doivent être traduits en justice. Notre objectif est de rejoindre les rangs de l'Union européenne aussi rapidement que possible, nous souhaitons également participer au Partenariat pour la paix. Le sommet de l'Union européenne qui a eu lieu à Salonique et les pays des Balkans occidentaux ont défini très clairement leurs objectifs. La Serbie et Monténégro ne manquera pas sa chance d'un avenir européen. Il est de notre responsabilité de créer une vie meilleure, plus pacifique et plus digne, pour les générations à venir.

Cette obligation n'appartient pas uniquement à la Serbie et au Monténégro, mais à tous les êtres épris de

progrès. C'est d'ailleurs le motif qui nous rassemble au sein des Nations Unies et qui doit nous inciter à faire tout notre possible pour que le bien l'emporte sur le mal, la paix sur les conflits, la démocratie sur la dictature, et que la prospérité économique remplace enfin la pauvreté. Nous pouvons le faire ensemble. Ceci n'est pas une utopie; c'est une possibilité qui connaîtra le succès dans la mesure où nous saurons travailler en étroite collaboration. La Serbie et Monténégro est convaincue que c'est possible.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la Serbie et Monténégro de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Svetozar Marović, Président de la Serbie et Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boris Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Boris Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Boris Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Trajkovski (*parle en anglais*) : Je suis très honoré de prendre la parole à cette Assemblée de dirigeants du monde entier à l'Organisation des Nations Unies, organisation mondiale sans égale, profondément déterminée à promouvoir les valeurs humaines, la paix et la stabilité internationales.

Je remercie M. Jan Kavan de son importante contribution l'an passé, en sa qualité de Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale et je souhaite féliciter M. Julian Robert Hunte à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Je lui souhaite plein succès dans l'exercice de cette fonction investie d'une haute responsabilité.

Au nom de tous les citoyens de la République de Macédoine, je voudrais rendre un hommage particulier à l'ONU et à son Secrétaire général Kofi Annan, qui a fait hier une allocution stimulante, je le remercie de son dévouement constant et de ses efforts dans la poursuite de la juste cause qui consiste à protéger les droits de l'homme et les libertés et à sauvegarder la prospérité et la sécurité dans le monde.

Certes, nous nous souvenons de M. Sergio Vieira de Mello, qui a payé le prix ultime pour avoir continué de remplir le noble rôle des Nations Unies en Iraq. Nous approuvons les objectifs de la communauté internationale en Iraq : l'avènement d'un État libre et souverain, gouverné par le peuple iraquien pour le peuple iraquien. Sa souveraineté doit se fonder, cependant, sur la démocratie et la liberté, ainsi que sur des relations pacifiques avec ses voisins. Pour parvenir à ces objectifs dans les plus brefs délais, les Nations Unies doivent jouer un rôle plus complet et plus actif dans la restauration de la souveraineté iraquienne. Je saisis cette occasion d'exprimer notre satisfaction des activités menées par les forces de la coalition en vue d'aider le peuple iraquien à reconstruire son pays, après les décennies de catastrophes dues au régime despotique de Saddam Hussein.

Réformer l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, et revitaliser l'Assemblée générale, est d'une importance cruciale pour nous tous. Mon gouvernement croit fermement qu'il nous faut poursuivre ces objectifs de manière plus efficace et plus cohérente.

La République de Macédoine est fermement convaincue que l'intervention de l'ONU en différentes régions du monde, permettra d'améliorer les réactions des gouvernements démocratiques et des partisans de la réforme, de façon à donner plus de légitimité à leurs actions. Il est évident qu'il faut soutenir plus ouvertement le multilatéralisme quand on traite des graves problèmes qui figurent à l'ordre du jour international et auxquels nous portons le plus grand intérêt : l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le fléau du VIH/sida dans le monde entier, la prévention des conflits et la protection de l'environnement, entre autres.

Le Sommet mondial sur la société de l'information qui doit se tenir à Genève cette année et à Tunis en 2005, ainsi que deux autres sommets qui se sont déroulés l'année dernière sur le financement du

développement à Monterrey au Mexique et sur le développement durable à Johannesburg peuvent être considérés, dans le contexte de la mondialisation et du processus de développement global, comme très représentatifs d'une nouvelle approche s'agissant de faire face aux défis du monde actuel. Dans le cadre que nous venons de mentionner, il est essentiel de mettre pleinement en oeuvre la Déclaration du Millénaire, document clef pour la paix, la sécurité, le développement durable et la prospérité.

La menace actuelle la plus sérieuse pour l'humanité est identifiée et visible. C'est la plaie du terrorisme. La lutte contre le terrorisme est et doit rester notre plus grande priorité. À cet égard, il serait infiniment utile de s'engager à atteindre un consensus sur les sujets qui sont toujours en discussion dans les projets de conventions sur le terrorisme international et nucléaire.

Faisant face au défi de l'année 2001, nous avons trouvé une porte de sortie en signant l'Accord-cadre qui a rendu à nos institutions le processus démocratique vital et qui a rétabli et réaffirmé les procédures démocratiques servant à gérer les problèmes internes de tout ordre. Aujourd'hui je suis fier de dire que je viens ici dans le même état d'esprit qu'il y a trois ans quand j'ai pris part au Sommet du Millénaire – plein d'optimisme et sincèrement convaincu qu'après que le dur labeur eut été fait, les problèmes stratégiques de notre avenir ont été résolus une fois pour toutes grâce à un large consensus politique, social et interethnique. Des efforts considérables vers une véritable et authentique intégration de toutes les communautés ethniques dans les structures de l'État ont été fournis et s'enracinent dans notre modèle et notre tradition, vieux de plusieurs siècles; de multiculturalisme et de coexistence interethnique.

Afin de contribuer de manière constructive à créer une image plus positive de la région et une coopération productive entre les nations, la République de Macédoine a lancé de nombreuses initiatives régionales dans le contexte de l'intégration à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et à l'Union européenne. Parallèlement, tout en poursuivant des programmes très ambitieux de réforme, nous avons atteint un consensus interne à propos de nos priorités en politique étrangère et pris conscience du fait que notre meilleure chance de laisser notre passé malheureux derrière nous est de promouvoir de

nouveaux liens substantiels entre tous ceux qui vivent dans le Sud-Est de l'Europe.

Il y a un mois, à Ohrid, nous avons tenu un forum régional très réussi sur le dialogue entre les civilisations, auquel assistèrent de nombreux chefs d'État, d'autres dirigeants et universitaires venus de partout dans le monde, qui ont parlé très ouvertement de l'importance des échanges culturels comme base permanente de la promotion d'un dialogue et d'une cohabitation continue entre les peuples et les États. Dans le message adopté au forum, tous les participants sont tombés d'accord pour dire qu'un engagement total et continu serait nécessaire de la part de tous pour vraiment transformer notre région et pour désamorcer une fois pour toutes ce baril de poudre de l'Europe.

La République de Macédoine a construit une solide coopération avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et créé un réseau d'activités destinées à faciliter les communications et à libéraliser la circulation des personnes des deux côtés de la frontière. La République de Macédoine accueille avec satisfaction la nomination de Harri Holkeri au poste de nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et lui apporte son entier soutien. Nous soutenons pleinement la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et la position politique déclarée par la MINUK, qui appelle à l'application des normes de la démocratie et des règles de l'état de droit avant le début des négociations sur le statut final du Kosovo. Nous faisons part de notre grande inquiétude face au récent regain de violence interethnique au Kosovo, qui sape les efforts de la communauté internationale et du peuple kosovar pour appliquer lesdites normes.

Nous voyons apparaître dans les Balkans une collaboration et un respect mutuel, même entre les ennemis d'hier et les factions opposées. Nous sommes témoins de la réconciliation graduelle mais solide des nations. Dernier point mais non le moins important, des initiatives régionales notables en faveur de la liberté des échanges, de la facilitation du commerce et de la mise en place d'infrastructures tissent les liens fructueux entre les entreprises et les personnes, ce qui aide à prendre conscience de notre avenir commun.

Mon pays, la République de Macédoine, est partie intégrante de ces efforts régionaux communs pour transformer notre partie du continent en un lieu où il fasse bon vivre. À cette fin, nous aurons besoin de la

compréhension et du soutien concret du reste de la communauté internationale qui ne doit pas négliger l'appel des peuples épris de progrès à se joindre à leurs efforts pour obtenir la liberté. Nous pensons que la grandeur des pays ne dépend pas de la taille de leurs armées ni du nombre d'armes qu'ils possèdent, mais de l'engagement et du dévouement de leurs citoyens au regard des nobles idéaux de l'humanité et de l'héritage de notre civilisation. Nous sommes plus que prêts à participer à cette énorme tâche, qui consiste à préserver notre trésor commun et à créer un monde meilleur pour les générations à venir, parce que nous sommes égaux les uns aux autres et contribuons à la réalisation du même but.

Nous sommes très préoccupés par l'escalade de la violence au Moyen-Orient. Les parties doivent réaffirmer leur soutien à la feuille de route car elle est la seule voie possible pour apporter la sécurité et la stabilité aux Israéliens tout comme aux Palestiniens. La communauté internationale doit intensifier ses activités à ce moment extrêmement difficile, veiller à rester sur la voie conduisant à mettre fin au terrorisme et à l'occupation, comme à créer l'État de Palestine, vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la paix et la sécurité.

Sur les questions du désarmement, gardant présent à l'esprit nos préoccupations actuelles concernant le problème des armes légères, la République de Macédoine s'est faite l'avocat d'une action internationale forte pour empêcher, combattre et éradiquer le commerce illicite des armes légères, puisqu'elles représentent une menace sérieuse non seulement à la sécurité et à la stabilité de mon pays, mais encore à celle de la région tout entière. Nous nous félicitons de la conclusion du Premier sommet biennal des États consacré à considérer la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, Sommet tenu en juillet 2003, selon laquelle des progrès ont été faits dans le monde entier deux ans à peine après l'adoption du Programme d'action.

En ce qui concerne les pays africains, la plus grande priorité actuelle est la lutte contre le VIH/sida, pandémie qui fait des ravages parmi la population africaine. La communauté internationale doit travailler main dans la main avec les gouvernements africains pour vaincre cette maladie mortelle. L'Afrique doit également mobiliser toute son énergie pour atteindre

les objectifs stratégiques fixés par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la démocratie et de la bonne gouvernance, de la réduction de la pauvreté et d'une saine gestion économique.

Je suis sincèrement persuadé que nous trouverons un langage commun sur la question de savoir comment renforcer notre Organisation et préserver ses mandats que sont la recherche de la paix, de la prospérité, de la justice économique et sociale et des droits de l'homme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Boris Trajkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Leonid Koutchma, Président de l'Ukraine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Ukraine.

M. Leonid Koutchma, Président de l'Ukraine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de l'Ukraine, S. E. M. Leonid Koutchma, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Koutchma (*parle en ukrainien; texte anglais fourni par la délégation*) : J'aimerais, tout d'abord, féliciter M. Julian Hunte pour son élection aux hautes fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Je tiens aussi à rendre hommage à son prédécesseur, M. Jan Kavan, pour son professionnalisme et son travail très fructueux à la barre de l'Assemblée générale au cours de la précédente session.

Il y a de cela trois ans, ici même, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, nous avons solennellement adopté la Déclaration du Millénaire, qui incarnait notre espoir et nos attentes de voir naître un monde plus sûr et plus juste. Pourtant, peu de temps après, le monde était confronté à des défis

particulièrement difficiles à relever. Malheureusement, les événements tragiques du 11 septembre 2001 n'ont pas été le dernier épisode dans une série d'atroces actes de terreur.

Le mois dernier même, le 19 août, l'Organisation des Nations Unies subissait en Iraq des pertes irréparables. Avec un profond sentiment de tristesse, je m'incline devant la mémoire des membres du personnel de l'ONU qui ont perdu la vie. Nous avons été privés de personnes de très grande qualité, remarquables par leur talent et leur dévouement. Parmi elles figurait le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, l'exceptionnel diplomate brésilien Sergio Vieira de Mello.

Il est aussi triste qu'inquiétant de constater qu'au cours des dernières années le personnel des Nations Unies a dû faire face à une insécurité croissante. Cette situation illustre combien il est urgent que tous les membres de la communauté internationale remplissent pleinement les obligations qui découlent des traités internationaux pertinents, et avant tout de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. L'Ukraine, qui a coparrainé cette Convention, appelle solennellement tous les États qui n'ont pas encore signé la Convention à le faire au plus vite.

Notre pays a rejoint la coalition antiterroriste dès sa formation et apporté une contribution significative à son action. Nous sommes décidés à rester dans les rangs de cette coalition jusqu'à ce que le terrorisme, en tant que menace mondiale, ne figure plus à l'ordre du jour de la communauté internationale.

Je pense tout d'abord à des mesures efficaces pour entraver la prolifération des armes de destruction massive. L'Ukraine affirme son soutien sans réserves à un renforcement général du système des traités internationaux visant à prévenir la menace nucléaire.

Afin de pouvoir relever efficacement les nouveaux défis qui se présentent à nous, nous devons d'urgence réformer l'Organisation des Nations Unies, à commencer par le Conseil de sécurité. Je suis convaincu que ces réformes déjà très attendues ne pourront être retardées plus longtemps sans engendrer une crise de confiance vis-à-vis de l'ONU. Nous ne pouvons tolérer cela, car il n'existe aucune solution de rechange viable aux Nations Unies en tant qu'organisation mondiale unique. Mais, en ce qui

concerne la tâche de réformer l'ONU, force est de reconnaître qu'il y a plus de questions que de réponses.

Dans ce contexte, certaines réformes réussies dans le domaine des missions de maintien de la paix et de prévention des conflits de l'Organisation des Nations Unies peuvent servir de modèles pour nous tous. En effet, dans bien des situations de conflit armé, l'ONU agit désormais avec souplesse, rapidité et efficacité. Je note avec satisfaction qu'au cours des dernières années l'Ukraine a joué un rôle de premier plan parmi les pays fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Je suis persuadé que la prévention des conflits devrait devenir un élément clef des principes inspirant l'ONU au cours du nouveau millénaire. L'Ukraine soutient pleinement les efforts du Secrétaire général en vue de renforcer cet aspect des activités de l'Organisation.

Dans mon allocution au Sommet du Millénaire, j'ai souligné la nécessité pour la communauté internationale de définir une stratégie globale concernant la prévention des conflits. À mon avis, des opérations de maintien de la paix dotées d'un mandat de prévention fourni par le Conseil de sécurité pourraient devenir l'un des instruments clefs d'un tel système. Nous devons également développer davantage et améliorer les principes et mécanismes de sanctions internationales visant à empêcher les livraisons d'armes aux zones de conflit.

En ce qui concerne la situation en Iraq, j'aimerais exprimer ma conviction que les pertes tragiques subies à Bagdad n'entameront pas l'engagement de la communauté internationale de prêter appui au peuple iraquien pour la reconstruction de son pays. C'est animés d'un sentiment de responsabilité collective pour le destin de la nation iraquienne, qui a tant souffert, et pour la paix et la sécurité dans la région que nous avons décidé d'envoyer un contingent militaire dans le golfe Persique.

J'espère que l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution sur la mise en place d'une force internationale de maintien de la paix et de la sécurité en Iraq sous l'égide de l'ONU permettra à autant de pays que possible de prendre part à ces efforts.

Après plusieurs mois d'un glissement vers l'abîme, une occasion véritablement historique de parvenir à la paix au Moyen-Orient s'est présentée à nous. En mai dernier s'est tenue à Kiev, à l'initiative de l'Ukraine, la Réunion internationale des Nations Unies

à l'appui de la paix au Moyen-Orient. Cette réunion est devenue en fait le premier forum international où la « feuille de route » a reçu le soutien d'un grand nombre d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons sincèrement que la reprise du dialogue de paix israélo-palestinien ne sera pas entravé par les obstacles nés des controverses actuelles.

L'Ukraine partage la préoccupation exprimée dans le rapport du Secrétaire général au sujet de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire, concernant le fait que la communauté internationale n'accorde pas suffisamment d'attention à la solution de problèmes de développement chroniques au niveau mondial, tels que la pauvreté, la pandémie du HIV/sida, la pollution de l'environnement et d'autres questions. Malgré des déclarations répétées – émanant principalement des pays développés – dont les auteurs se disent prêts à accroître leur volume d'aide, financière et autre, pour régler les questions de développement durable, les efforts effectivement accomplis ont été insuffisants pour atteindre en temps voulu les objectifs inscrits dans la Déclaration du Millénaire.

Dans ce contexte, j'aimerais rappeler que l'Ukraine a fourni une contribution tangible à la mise en place d'un monde sûr et pacifique au XXI^e siècle en renonçant à son arsenal nucléaire (l'un des plus puissants du monde) et en mettant hors service la centrale nucléaire de Tchernobyl. En assumant l'immense fardeau de transformer le secteur touché par la catastrophe en une zone écologiquement sûre, ainsi que de résoudre les problèmes économiques, sociaux et humanitaires sans précédent qu'elle avait engendrés, nous nous en sommes remis à la compréhension et au soutien de la communauté internationale dans son ensemble.

Aujourd'hui, tout en saluant le travail de cette Organisation et de ses États Membres pour la mise en oeuvre de la stratégie concernant Tchernobyl, j'exprime l'espoir que des mesures plus énergiques seront prises pour soutenir nos efforts. J'ai pleine confiance qu'une résolution sur cette question lors de la présente session de l'Assemblée générale donnera un nouvel élan à notre coopération sur la question de Tchernobyl.

Enfin, j'aimerais attirer l'attention des participants de cette réunion sur un dernier point. Il y a de cela 70 ans, le régime totalitaire de l'Union

Soviétique provoquait en Ukraine une famine artificielle qui a causé la mort de 7 à 10 millions de nos compatriotes.

Malheureusement, le monde n'a alors pas réagi à notre tragédie en 1933. La communauté internationale a cru à la propagande cynique de l'Union soviétique, qui vendait du pain à l'étranger alors qu'en Ukraine, la faim tuait 17 personnes toutes les minutes. De cette tribune, je voudrais demander à tous les Membres de soutenir l'initiative ukrainienne pour que l'Organisation des Nations Unies rende hommage à la mémoire de ceux qui ont péri alors. Nous ne souhaitons nullement régler des comptes avec le passé; nous voulons simplement que le plus grand nombre de personnes possible connaisse notre tragédie. Un savoir qui nous aidera à éviter des catastrophes similaires à l'avenir.

Ainsi que le Secrétaire général l'a déclaré récemment, et à juste titre, grâce aux réalisations du siècle passé, le monde est devenu un monde de plus en plus ouvert et de plus en plus libre, où la confiance gagne du terrain, et surtout un monde porteur d'espoir. Aujourd'hui, nous apportons la preuve de notre capacité à prendre des mesures concertées et responsables pour faire face aux conflits, aux défis et aux menaces d'ordre mondial. C'est là que réside, selon moi, la principale garantie que nous atteindrons les nobles objectifs fixés solennellement, il y a trois ans, dans la Déclaration du Millénaire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de l'Ukraine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Leonid Koutchma, Président de l'Ukraine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, à S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la

République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Wade : En sa qualité de Vice-Président des présentes assises, le Sénégal, par ma voix, adresse au Président ses chaleureuses félicitations pour son élection à la présidence de la cinquante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. J'y vois une marque de confiance et un hommage rendu à son merveilleux pays, Sainte-Lucie, mais aussi à toute la communauté soeur des pays membres de la Communauté des Caraïbes. Qu'il soit donc assuré de la coopération pleine et entière du Sénégal dans l'exercice de ses éminentes fonctions. Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements à son prédécesseur, S. E. M. Jan Kavan, de la République tchèque, pour les résultats décisifs obtenus au cours de l'exercice de son mandat.

J'adresse mon salut fraternel et amical à notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, en lui disant toute ma fierté pour l'esprit d'initiative, d'engagement et de méthode avec lequel il s'acquitte, avec vigueur et détermination, de sa noble mission au service des aspirations communes de paix, d'universalisme et de solidarité.

C'est justement au nom de ces idéaux rassembleurs que mon pays, le Sénégal, renouvelle, une fois de plus, son ardent soutien à la réadmission de la République de Chine à Taiwan, comme Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Ce faisant, et sans remettre en cause la participation et le statut légitime de tout autre Membre de la grande famille onusienne, nous rendrions ainsi justice aux 23 millions d'habitants de ce pays, pays de labeur et de discipline, profondément attaché aux valeurs de paix, de liberté et de démocratie consacrées par la Charte des Nations Unies.

Il y a deux ans, le 11 septembre 2001, le monde découvrait ici même et dans toute son horreur le nouveau visage du terrorisme international. Certes, d'autres attaques sanglantes ont eu lieu ici et ailleurs, avant et après ces événements tragiques; l'Organisation des Nations Unies, elle-même, n'est pas épargnée, l'attentat qui a coûté la vie à M. Sergio Vieira de Mello, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et à de nombreux fonctionnaires de l'Organisation, sonne comme un sinistre rappel que la menace terroriste est désormais globale par ses cibles, et pernicieuse par ses moyens d'action. Voilà en effet,

un défenseur des droits de l'homme que l'on a privé du droit de l'homme le plus élémentaire : le droit à la vie.

Elle exige par conséquent une réponse effective, solidaire et coordonnée à tous les niveaux. C'est dans cet esprit que le Sénégal avait pris l'initiative, dès le 17 octobre 2001, d'appeler un Sommet africain contre le terrorisme, en vue de renforcer la coopération en la matière à l'échelle continentale, joignant ainsi ses efforts à la Convention d'Alger sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Notre conviction demeure que l'Afrique ne doit pas rester le ventre mou du système qui se met progressivement en place pour combattre le terrorisme international sous toutes ses formes, dans le sillage des conflits armés et des tragédies humanitaires qui ensanglantent la planète.

S'agissant de la situation en Afrique, le Sénégal salue les progrès significatifs enregistrés en République démocratique du Congo et au Libéria. Ces deux pays, meurtris par tant d'années de guerre civile, semblent enfin avoir emprunté la voie de la négociation et du dialogue, condition sine qua non d'un retour définitif de la paix. Aussi le Sénégal se réjouit-il de la décision du Conseil de sécurité d'envoyer une force de maintien de la paix au Libéria, en appui aux troupes de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris les troupes sénégalaises déjà en place.

En République soeur de Côte d'Ivoire, le Sénégal se félicite des avancées du processus de réconciliation nationale, sur la base des Accords de Linas-Marcoussis, en espérant que l'incident survenu il y a deux jours ne soit qu'un incident de parcours. J'encourage mes soeurs et frères ivoiriens à persévérer dans la voie des retrouvailles, la voie de la concertation et de la confiance mutuelle pour la sauvegarde de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de ce pays, avec le concours de la force d'interposition de la CEDEAO sous commandement sénégalais.

Il reste qu'à bien des égards des sources de préoccupation persistent encore sur le continent, singulièrement en Afrique de l'Ouest, naguère réputée pour sa stabilité. Je pense, notamment, aux velléités de remise en cause de régimes démocratiquement élus. Il faut le dire avec force, le temps des coups d'État doit être révolu en Afrique. Chacun doit désormais comprendre que le pouvoir légitime, dont le peuple reste le seul dépositaire, ne saurait s'acquérir, se conserver et se transmettre que par la voie des urnes,

c'est-à-dire par la force de la loi, et non par la loi de la force, ou celle des armes.

Le Sénégal, pour sa part, s'en tient strictement à la Déclaration d'Alger de 1999, qui consacre l'exclusion des instances de l'Union africaine de tout régime établi en violation de l'ordre constitutionnel interne. En juillet dernier, c'est sur la base de cette Déclaration et grâce à la réaction vigoureuse de pays africains, dont le mien, que la légalité constitutionnelle a été rétablie quelques jours seulement après un coup d'État à Sao Tomé-et-Principe. Cet exemple, mieux ce précédent, devrait servir de leçon à tous ceux qui sont encore tentés par cette pratique aux antipodes des valeurs démocratiques.

Mais voilà seulement 10 jours qu'en Guinée Bissau, un président démocratiquement élu a été déposé par un groupe d'officiers. Dès que j'en fus informé, j'ai tenu à rappeler la position de l'Union africaine, en demandant aux militaires de renoncer à la prise du pouvoir. Le Président Kufuor, Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Président Chissano, Président de l'Union africaine, le Président Obasanjo, du Nigéria et moi-même avons immédiatement pris la situation en main, ce qui a conduit à la mise en place d'un gouvernement entièrement civil. Je voudrais du haut de cette auguste tribune, lancer un appel solennel à la communauté internationale : la Guinée Bissau, pays frère et frontalier du Sénégal a besoin d'une aide immédiate. Seule une assistance économique diligente et conséquente serait à même d'y créer les conditions d'un retour durable à la paix sociale et à la stabilité politique et institutionnelle.

Président du Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal reste gravement préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix au Moyen-Orient. Sur cette terre sainte des trois grandes religions révélées, trop de sang aura coulé, trop de souffrances auront été endurées. Et pourtant, l'on devrait se rendre à l'évidence : seul un règlement pacifique constitue la meilleure garantie de survie pour tous les peuples affectés par le deuil et l'angoisse quotidiens. Il faut poursuivre les efforts pour un retour à la table des négociations sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le principe de la terre contre la paix et les paramètres fixés dans la feuille de route pour qu'enfin ce long cauchemar cède la place au rêve

tant de fois avorté des peuples épris de paix et de liberté.

Mais, d'ores et déjà, si les propos prêtés à une autorité israélienne sont fondés, mon pays met en garde contre toute atteinte à l'intégrité physique du Président Yasser Arafat et contre toute décision d'expulsion. Un acte dans l'un ou l'autre sens aurait des conséquences incalculables. D'autant que le Sénégal – et cela se sait – rejette et condamne la violence sous toutes ses formes, quels qu'en soient les victimes, les auteurs et les motivations invoquées. Notre pays réitère son soutien indéfectible à la création d'un État palestinien indépendant et souverain, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, tout comme nous avons toujours reconnu le droit à l'existence d'Israël dans les mêmes conditions. Mais j'ai le sentiment que si nous nous bornons à faire des déclarations sans effort réel pour trouver une solution concrète, la tragédie qui se traduit, sous nos yeux, en cycles de violences, durera encore très longtemps.

Sans que je l'aie cherché à aucun moment, les autorités palestiniennes et les autorités israéliennes m'ont demandé de les aider à trouver une solution à ce conflit, lequel a les allures de la guerre de Trente ans, voire de Cent ans. Peut-être se rappellent-elles simplement que le Sénégal a résolu, en ce qui le concerne, l'une des plus grandes contradictions de notre temps : la coexistence sur un même territoire de musulmans et chrétiens qui vivent chez nous dans le rapport de 95 % contre 5 %. Les chrétiens, loin de souffrir d'une quelconque discrimination, sont pleinement associés à la vie nationale au point qu'un chrétien a été le Président de la République de notre pays pendant 20 ans, avec le soutien des musulmans. C'est pourquoi je me suis tourné vers les grands penseurs et théoriciens des conflits dont les réflexions peuvent nous être utiles.

C'est un compatriote de Jacques Chirac, M. Gaston Boutoul, qui a inventé la science de la guerre et, plus généralement des conflits, qu'on appelle la polémologie. La polémologie a pour objectif, par une analyse scientifique, de comprendre les mobiles et les mécanismes de la guerre et des conflits. L'approche sociologique au départ inclut cependant la psychologie individuelle, la psychologie collective et sociale, l'économie et l'environnement. Je voudrais m'inscrire dans cette direction et, à la lumière du conflit israélo-palestinien, tenter d'apporter une modeste contribution.

Il y a en effet, me semble-t-il, deux approches possibles à ce conflit, l'approche de la théorie « agresseur agressé » et celle de la théorie « occupant occupé ». Si nous cherchons à identifier qui est dans une catégorie ou dans l'autre, c'est l'impasse totale. C'est ce que fait, malheureusement, chacune des parties. Dans le présent schéma, Israéliens et Palestiniens se disent chacun agressés et accusent l'autre d'être l'agresseur. Dans le deuxième schéma, si Israël est indiscutablement l'occupant, il justifie cet état de choses par ce qu'il appelle « l'agression des Palestiniens ». D'où le retour à la première théorie et l'installation dans un cycle sans fin.

Nous n'allons pas nous livrer à ce jeu, qui est un jeu de massacre pour les parties au conflit et un jeu de cache-cache de notre côté, où les intérêts politiques et diplomatiques brouillent la recherche d'une solution équitable.

L'intérêt de la proposition que je vais faire, c'est de nous passer des approches subjectives des deux parties en introduisant une action externe, précisément une action de la part de la communauté internationale. Au lieu de poursuivre sur la voie d'accusations réciproques qui ne mènent nulle part – on s'en est aperçu – en raison de leur dose de subjectivité, je propose tout simplement de supprimer les deux problèmes en les confondant en un seul et unique problème. L'envoi de forces internationales, pour sécuriser les frontières non contestées et mettre en stand-by la portion de territoire sur laquelle il n'y a encore pas de consensus, supprime de facto l'utilité des deux approches, « occupant occupé » et « agresseur agressé ». Cette approche me paraît d'autant plus possible et réaliste qu'Israël avait, me semble-t-il, déclaré être disposé à rendre tous les territoires occupés, d'abord 90 %, ensuite négocier une rectification de frontières pour la compensation des 10 % restants. Dès lors, nous n'aurions plus besoin de recourir à l'une ou l'autre théorie qui ne peuvent qu'opposer éternellement les deux parties et diviser la communauté internationale.

La plus grande guerre de tous les temps, celle de 1939-1945, avait opposé Français et Allemands. Aujourd'hui ils ne se querellent plus sur la question de savoir qui était l'agresseur, qui était l'agressé, qui était l'occupant et qui était l'occupé. Aujourd'hui, ils laissent ces éléments à l'histoire mais ont décidé de conjuguer leurs efforts dans un projet de coopération, qui est l'Union européenne. Alors je pose la question :

est-il interdit de rêver à une période d'après-guerre où Israël et la Palestine engageront une véritable coopération au profit de leurs deux peuples?

Comme les membres le savent, la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce s'est achevée, il y a quelques jours à Cancun, sur un constat d'échec. Au-delà de cet événement ponctuel, nous devons réfléchir plus à fond sur le système commercial international. Il y a quelque chose de paradoxal dans ce système fondé sur la philosophie libérale mais où les pays riches versent chaque jour plus d'un milliard de dollars à titre de subventions diverses à leur secteur agricole. Ces pratiques ruineuses conduisent à une chute libre des prix des matières premières de nos paysans, mettent en péril des millions d'emplois et menacent la vie de plus de 2 milliards d'êtres humains.

L'hypothétique mécanisme de limitation des effets pervers des subventions ne saurait nullement constituer une solution crédible aux énormes dommages subis par les pays en voie de développement. Le moment me semble venu de repenser radicalement les mécanismes du commerce international pour rompre avec cette logique implacable d'injustice et d'iniquité. C'est dans cette perspective que j'ai pris l'initiative de proposer tous les deux ans au Sénégal un « Davos agricole » – ou un Dakar agricole – pour alimenter la réflexion autour d'une alternative crédible au système actuel.

Personne, en réalité, n'a intérêt à ce que les déséquilibres qui existent persistent, en ce sens qu'ils accentuent la pauvreté, favorisent le chômage et la misère des peuples et nourrissent les sentiments d'exclusion et de désespoir qui font le lit des extrémismes de tout bord. Encore une fois, il ne s'agit pas pour nous de réclamer une quelconque aide, mais simplement l'application d'un minimum d'équité dans les échanges : « Free trade, but fair trade » (échange libre mais équitable).

Les défis de la mondialisation et l'interdépendance qui en découle nous imposent de nouveaux paradigmes transcendant la politique désuète de l'assistanat pour créer les conditions d'un partenariat de type nouveau, seul à même de rompre le cycle insidieux de la pauvreté. En réitérant son engagement à la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés (PMA) au titre de la décennie 2001-2010, le Sénégal

renouvelle son appui au Bureau du Haut Représentant pour les PMA dont les activités méritent d'être renforcées par la communauté des donateurs, dans le cadre du Fonds d'affectation créé à cet effet.

De la pertinence d'un partenariat de type nouveau évoqué tantôt, participe la vision du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. À partir de paramètres clefs – j'ai nommé la paix et la stabilité, la bonne gouvernance publique et privée, et la région comme base opérationnelle –, notre continent s'est engagé, il y a deux ans, dans une révolution tranquille pour prendre résolument son destin en main.

Des projets concrets ont été élaborés, qui sont à la disposition de tous nos partenaires, et nous avons – comme on dit – prouvé le mouvement en marchant, en créant par exemple un gazoduc en Afrique de l'Ouest qui, sur 600 kilomètres, fournira à partir du Nigéria 3 640 000 mètres cubes de gaz au Bénin, au Ghana et au Togo. Le Réseau d'interconnexion en Afrique australe, qui regroupe les compagnies nationales d'électricité de douze pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, est aussi un exemple de cette volonté de l'Afrique de mettre en commun nos ressources. À ce jour, le NEPAD a identifié 14 000 kilomètres de routes et autant de voies ferrées, et cela constitue aujourd'hui l'une de nos premières priorités. Dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la fibre optique relie désormais l'Europe et l'Amérique à Dakar, Pretoria, Kuala Lumpur, avec des branchements vers l'intérieur du continent. Des exemples concrets illustrent à suffisance notre ferme volonté pour que le NEPAD devienne une réalité et ne soit plus un voeu pieux ou un plan irréaliste.

Dans un continent où tout reste à construire, la question est moins de savoir s'il existe une demande réelle que d'identifier les opportunités et à les saisir. Au total, nous nous sommes engagés à créer un environnement dans lequel l'intérêt à investir sera clairement perceptible et la sécurité des affaires garantie. Sur un autre plan, le mécanisme du *Peer Review* connaît un début d'exécution et les collègues qui m'ont précédé en ont déjà parlé.

Ensemble, avec nos partenaires, nous sommes en mesure de réaliser l'ambition du NEPAD. Et dans quelques jours, nous serons un certain nombre de chefs d'État africains à Tokyo, pour renouer avec le Japon une coopération Japon-Afrique, qui se traduit par la

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.

Dans son rapport sur l'état de la communauté internationale, le Secrétaire général a établi un diagnostic qui sonne comme une alerte : le monde ne semble pas partager aujourd'hui grand-chose. Le mécanisme de la sécurité collective institué par la Charte est déjà menacé. Le système onusien, tel qu'hérité de la Deuxième Guerre mondiale, ne répond plus de manière satisfaisante aux réalités du vingt et unième siècle. Il urge alors de mener à bien le dossier de la réforme, comme nous y invite d'ailleurs la Déclaration du Millénaire.

Explorons, ensemble, les pistes de réflexion balisées par le Secrétaire général. Faisons place à la culture de la paix et au dialogue des civilisations qui porte en lui les germes féconds de l'entente, de la compréhension et de la coexistence pacifique. Renonçons à la tentation de l'isolationnisme et du règne de la force car comme disait si bien Jean-Jacques Rousseau dans le *Contrat social* : « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir ». Assurons-nous, quelles que soient nos diversités, que les valeurs universelles de paix, de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme seront toujours sauvegardées.

Je saisis l'occasion pour marquer mon adhésion à la position ici exprimée par le Président Bush contre l'odieux commerce du sexe et les autres formes d'esclavage. À la place des vagues déclarations d'intention sans lendemain, convenons ensemble d'une plate-forme réaliste, assortie de mesures concrètes. Il est légitime, à cet égard, de s'interroger sur la suite réservée aux engagements arrêtés à la Conférence de Monterrey sur le financement du développement.

Pour toutes ces questions essentielles à la survie de l'humanité, l'Organisation des Nations Unies se doit, comme le prescrit sa Charte, d'entretenir, vivace, la flamme de sa vocation, vocation qui constitue un point focal où s'harmonisent nos efforts vers les fins communes de l'humanité.

J'ai la conviction forte que cette exigence correspond aux aspirations légitimes des peuples que nous représentons ici.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président

de la République du Sénégal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général-major Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

Le général-major Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République démocratique du Congo, S. E. le général-major Joseph Kabila, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kabila : Monsieur le Président, permettez-moi une nouvelle fois de m'acquitter de l'agréable devoir de féliciter M. Julian Hunte de sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session. Je voudrais également saluer votre prédécesseur, M. Jan Kavan, qui a rempli son mandat à la satisfaction de tous.

Je relève les efforts et la particulière implication du Secrétaire général, M. Kofi Annan, dans la résolution pacifique de la crise complexe de la région des Grands Lacs et d'Afrique centrale. Le peuple congolais demeure reconnaissant au système des Nations Unies pour l'assistance qu'il lui a apportée à travers la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et la Force d'urgence, déployée à Bunia, et surtout pour le renforcement du mandat de la MONUC dans le cadre du maintien de la paix dans mon pays.

La délégation congolaise s'associe à l'élan de compassion et de solidarité suscité dans le monde par l'attentat terroriste perpétré en Iraq contre la grande famille des Nations Unies. En effet, c'est avec une vive émotion que le peuple congolais a aussi appris la disparition brutale et tragique d'un ardent défenseur de la liberté et des droits de l'homme, j'ai cité M. Sergio Vieira de Mello, à qui je rends hommage.

À l'heure où le monde entier a en mémoire les événements tragiques du 11 septembre 2001 dans cette même ville de New York, que l'Organisation des Nations Unies porte encore le deuil de ses fonctionnaires et qu'elle vient une fois de plus d'être victime d'un attentat terroriste en Iraq, le peuple congolais renouvelle sa condamnation sans appel du terrorisme international. L'Afrique n'est pas à l'abri du fléau du terrorisme; il suffit de rappeler les tristes événements de Nairobi, Dar es-Salaam et Casablanca.

La tenue de la présente session coïncide avec la phase finale du processus de mise en place des institutions de la transition en République démocratique du Congo. C'est ici, pour moi, le lieu d'exprimer ma reconnaissance à la communauté internationale dont les efforts, l'appui et l'accompagnement dans ce processus de paix ont abouti à la signature et à l'application de l'Accord global.

Le voeu du peuple congolais et du Gouvernement de transition est de voir l'ONU redoubler d'efforts et poursuivre son soutien au processus de pacification et de réunification en cours. Au moment où se termine cette longue guerre, il convient de noter que le district de l'Ituri demeure encore une plaie béante qu'une moindre négligence pourrait aggraver. Si le déploiement de la Force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia a permis une nette réduction des actes de violence et a contribué à la stabilisation de la situation humanitaire et en matière de sécurité, la situation dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu reste également préoccupante.

Il importe que les pays voisins respectent la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République démocratique du Congo de manière à recréer un climat propice au retour à la normalisation des relations dans la région.

Outre les nombreuses vies humaines affectées par cette guerre, la faune et la flore ont subi des dégâts incommensurables. Notre détermination à restaurer tout ce qui a été détruit n'a d'égal que le désir de faire de notre pays un oasis de paix pour tous. Nous pensons qu'un fonds des Nations Unies tendant à soutenir cet effort serait une équitable réparation.

Tous les efforts actuels du Gouvernement de transition pour la réunification du territoire national, la pacification du pays, la reconstruction des infrastructures et la restauration de l'autorité de l'État

concourent à l'accomplissement de l'objectif ultime de la transition, à savoir la tenue d'élections libres, transparentes et démocratiques. C'est dans cet ordre d'idées que mon pays exprime le voeu de voir la communauté internationale lui apporter l'assistance nécessaire, à tous les stades du processus électoral.

Dans ce processus de paix en cours, il est un domaine qui revêt une importance capitale et qui constitue un impératif, c'est celui de l'indépendance de la justice, dont l'administration équitable consacrerait la fin de l'impunité. Sur le plan interne, le gouvernement de transition s'emploiera à mener à bonne fin les réformes préconisées en la matière, car la justice équitable est le véritable gage de la réconciliation nationale.

Sur le plan international, nous pensons que le principal objectif en cette matière est, à titre de rappel, l'établissement, avec l'assistance de l'ONU, d'un tribunal pénal international pour la République démocratique du Congo, chargée de connaître des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, y compris les viols utilisés comme armes de guerre, et des violations massives des droits de l'homme.

Par ailleurs, en vue d'assurer une couverture optimale en matière de protection des droits de l'homme ainsi que des droits humanitaires, la République démocratique du Congo a ratifié plusieurs conventions internationales, dont le Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale. Compte tenu de l'important dispositif de protection des droits de l'homme que comporte ce Statut, le Congo, par respect de principe des bases qui régissent les relations internationales, entend veiller au strict respect de l'application de cet instrument.

Comme on peut le constater, une nouvelle ère est en train de voir le jour en République démocratique du Congo, une ère de paix et de réconciliation, d'unité nationale et de rétablissement de l'autorité de l'État; une ère de reconstruction, de relance économique et de développement pour consolider et capitaliser les acquis des laborieuses négociations politiques.

Conscients des défis et en prévision de la période d'après conflit, le Gouvernement de transition a mis le bien-être du peuple congolais au centre de ses préoccupations et entend donner à son programme la bonne gouvernance nécessaire ainsi qu'une gestion macro-économique sécurisant l'investissement, respectueuse des droits sociaux et garantissant la

protection et la sécurité juridique et judiciaire, de l'emploi, des affaires et des investissements extérieurs.

Nous demeurons conscients de l'importance de la mise en commun des ressources susceptibles de contribuer à l'intégration économique et nous comptons mener une politique de dialogue, d'ouverture et de bon voisinage. La priorité accordée à l'intégration régionale est indicatrice de notre adhésion à l'initiative de la conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale. Le peuple congolais considère la tenue de ce forum comme une chance historique à saisir pour que ces travaux aboutissent à l'application des principes fondamentaux du droit international.

Déterminés à entretenir des relations de bon voisinage et de respect mutuel avec les pays frontaliers ; refusant, ainsi, de servir de base arrière aux mouvements subversifs contre les pays qui nous entourent, nous n'accepterons à notre tour ni ingérence ni déstabilisation de la part des pays voisins.

Il s'agit, pour nous, de tout mettre en oeuvre en vue de consolider la paix dans la région et d'assurer efficacement : l'esprit de solidarité, de partage et de coexistence pacifique aux niveaux régional et mondial; la lutte contre la pauvreté et la pandémie du VIH/sida; le contrôle de la circulation et de la prolifération des armes légères qui occasionnent des victimes chaque jour; et la lutte contre la prolifération des mines antipersonnel.

Tout au long de mon propos, j'ai condamné le terrorisme sous tous ses aspects; j'ai aussi parlé des conséquences de la guerre meurtrière, injuste et inacceptable qui vient de ravager les infrastructures de base en République démocratique du Congo. J'ai également évoqué les notables avancées du processus de pacification en cours, tout en soulignant l'importance de l'appui de la communauté internationale pour la réussite de ce processus, dont l'aboutissement sera l'organisation des élections.

Nous restons persuadés et conscients que c'est de notre capacité de jouer un rôle stabilisateur en Afrique centrale et australe que dépendent la stabilité et le décollage économique de la région.

Je voudrais terminer cette intervention en réitérant la volonté du peuple congolais de coopérer avec la communauté internationale pour la construction

d'un monde meilleur tourné vers la consolidation de la paix et une plus grande solidarité entre les peuples et les nations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République démocratique du Congo de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Le général-major Joseph Kabila, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*parle en espagnol*) : La délégation de la République de Guinée équatoriale s'associe aux délégations qui ont pris la parole avant elle pour féliciter le Président de son élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous savons, Monsieur le Président, que c'est une tâche très difficile, car vous devrez diriger les débats de ce très grand organe délibérant des Nations Unies à un moment où l'Organisation, aussi bien que la communauté internationale elle-même, traverse une crise sans précédent dans son histoire.

Mais nous avons, Monsieur le Président, toute confiance dans vos qualités politiques et diplomatiques, ainsi que dans la maturité et le bon sens avec lesquels votre pays traite des problèmes internationaux ; nous sommes donc certains que nos délibérations seront couronnées de succès.

Nous félicitons aussi vivement le Secrétaire général, M. Kofi Annan, des efforts inlassables qu'il déploie pour que l'ONU puisse accomplir sa mission

pacificatrice dans les différents conflits armés et mener son action humanitaire face aux fléaux dont souffrent beaucoup de pays, ainsi que des efforts entrepris pour favoriser les diverses négociations de paix et de coopération visant à assurer un développement durable dans le monde.

La République de Guinée équatoriale tient à exprimer un certain nombre de préoccupations devant cette instance mondiale face à une situation internationale peu propice à la paix et à la sécurité internationales, objectifs fondamentaux à l'origine de la création de l'ONU. En effet, depuis la fin de la guerre froide – qui a suscité l'espoir d'un monde plus solidaire, plus uni, plus coopératif, plus intégré et plus pacifique – il semble que les règles principales qui régissent les relations internationales ne cessent de s'affaiblir, le risque étant que chaque État agisse à son gré.

Les notions de démocratie, de droits de l'homme, de coopération et d'assistance technique sont utilisées au détriment de certains et exploitées au bénéfice d'autres. En effet, le concept de démocratie, qui s'entend d'un gouvernement incarnant la volonté de chaque peuple, est devenu aujourd'hui une exigence imposée par certains États à l'encontre du principe universel qui veut que chaque pays est libre d'adopter le régime politique qui lui convient le mieux. Par ailleurs, le principe de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, consacré par le droit international, a été enfreint ces dernières années, sous prétexte d'interventions humanitaires nécessaires qui, à maintes reprises, se font sans l'accord de l'ONU.

Les efforts entrepris pour instaurer un nouvel ordre économique international qui garantisse une coopération pour le développement global de la planète ont abouti à la division du monde entre Nord et Sud, tandis que l'aide au titre de la coopération est fournie à certaines conditions politiques. Les efforts de mondialisation des politiques économiques n'ont pas pris en compte la faiblesse des pays sous-développés fortement handicapés pour tenir tête à la concurrence et participer à la « mondialisation ». Nous pensons que la politique de mondialisation devrait nécessairement inclure un programme spécial de développement durable pour les pays en développement afin qu'ils acquièrent la maturité suffisante pour tirer parti d'une telle intégration. Bien que tous ces efforts visant à

établir une coopération internationale en faveur du développement mondial s'accompagnent de bonnes intentions, jamais ne s'est manifestée une volonté déterminée de bâtir un monde plus juste et équitable. Entre-temps, la situation des pays les plus faibles se détériore, la crise économique s'accroît, les secousses politiques se multiplient et les gouvernements se crispent pour défendre leur pouvoir.

Enfin, les guerres intestines, les mercenaires et le terrorisme s'installent parce que, comme à l'époque médiévale, le peuple ne peut supporter la faim et la misère et se voit contraint à la désobéissance civile. En même temps, l'ONU se retrouve sans autorité parce qu'il n'y a pas de démocratie au sein de ses organes de décision, et ses capacités d'aide humanitaire sont limitées en raison de la prolifération des catastrophes provoquées par les guerres et les actes de terrorisme.

À notre avis, et nous le regrettons vivement, l'humanité est déjà déshumanisée et l'Organisation des Nations Unies a perdu de son autorité. Il nous incombe d'assumer notre responsabilité de reconstruire de l'Organisation aux plans politique et moral et de lui restituer son autorité. Il s'agit de la seule organisation au monde qui soit capable de représenter avec autorité l'humanité et la seule où l'on puisse parvenir à un consensus universel.

C'est ici que nous pouvons combattre le terrorisme et la criminalité organisée, car c'est dans cette enceinte que l'on entend toutes les opinions et que tout se discute. Le fait de recourir à des armes pour combattre le terrorisme risque de nous transformer à notre tour en terroristes. Ma délégation condamne donc et énergiquement l'attentat terroriste perpétré contre le siège de l'ONU à Bagdad, qui a coûté la vie au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello et à une trentaine d'employés qui oeuvraient au service de la paix. Nous exprimons nos profondes condoléances à la suite de la disparition de ces nobles fonctionnaires qui étaient au service de l'humanité. Nous pensons par conséquent que le moment est venu d'adopter des stratégies pour que les missions de paix de l'ONU ne se confondent pas avec d'autres intérêts qui n'ont rien à voir avec le rétablissement de la paix.

S'agissant de mon pays, la Guinée équatoriale, est fidèle à ses engagements en tant que Membre à part entière de l'ONU et de l'Union africaine. Nous sommes résolu à maintenir des relations de paix,

d'amitié et de coopération avec les autres pays. Nous respectons la souveraineté, l'unité nationale, l'intégrité territoriale et les droits indéniables des autres États à l'intérieur de leurs frontières, et nous sommes en faveur de la promotion du développement sociopolitique des nations.

En ce sens, la Guinée équatoriale a adhéré à toutes les conventions internationales qui protègent les droits politiques, économiques et socioculturels des peuples. La démocratie, en tant que manifestation de l'assentiment du peuple, est une réalité vivante dans notre pays, avec la cohabitation de 13 partis politiques et le respect des engagements du pacte politique national contraignant conclu entre le gouvernement et l'opposition. Il ne fait aucun doute que la formation d'un gouvernement largement représentatif constitue aujourd'hui la plus importante initiative jamais prise dans mon pays aux fins de la paix et de la stabilité politique.

Afin d'assurer ce consensus politique interne et la coopération avec d'autres pays et organisations internationales, nous pensons que la transparence est absolument nécessaire, car elle profite à toutes les parties. La Guinée équatoriale offre à tous une coopération ouverte et sans limites, sur la base d'une action transparente et mutuellement avantageuse. Nous savons cependant que nos possibilités sont extrêmement restreintes pour ce qui de parvenir à une technologie moderne et de jeter les bases d'un développement soutenu et durable. C'est pourquoi nous lançons un appel en faveur de la coopération internationale des pays amis et des organisations d'aide internationales.

Pour terminer, je voudrais demander que l'ONU reprenne son rôle directeur dans la promotion de la paix et du développement de notre planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Guinée équatoriale de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux compliments qui ont été adressés à M. Julian Hunte à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale en cette session; à son prédécesseur, M. Jan Kavan de la République tchèque; et au Secrétaire général, M. Kofi Annan.

Alors que nous nous réunissons ici à New York, nous avons présente à l'esprit la dure réalité du fléau qu'est le terrorisme et dont les effets se font ressentir partout dans le monde. Il y a deux ans, au début du mois de septembre, dans cette ville même, l'humanité confrontait la menace la plus forte qu'ait jamais présenté le terrorisme. Nous continuons de partager le deuil des personnes auxquelles manqueront à jamais l'amour et l'appui de leurs proches. C'est pour cette raison qu'il nous faut réaffirmer ici notre détermination d'œuvrer de concert en vue d'éliminer ces éléments qui menacent de détruire l'humanité et son mode de vie.

Notre meilleure chance de réussite réside et doit continuer de résider dans notre force collective. Nous le devons à nous-mêmes et aux générations à venir, de mettre en commun nos ressources et stratégies pour éliminer le fléau que constitue le terrorisme. Ce faisant, nous devons examiner, pour commencer à les comprendre, les forces et les facteurs qui poussent un homme foncièrement bon à commettre des actions aussi désespérées et aussi violentes, en prenant pour cible non seulement les autres mais également sa propre personne. Les mesures de prévention que nous prendrons doivent tenir compte de ces forces et de ces facteurs afin que nous soyons en mesure de couper l'herbe sous le pied de terroristes potentiels.

Le rapport intérimaire relatif à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne le Lesotho indique que le seul grand obstacle au développement de notre nation – qui nous empêche de réaliser ces objectifs – est le fléau du VIH/sida. Dans notre partie du monde, l’Afrique australe, les gouvernements sont dépassés par les taux élevés de morbidité et de mortalité, observée notamment parmi la population active dans tous les secteurs, y compris la santé et l’agriculture. Le VIH/sida est devenu la première cause de l’insécurité alimentaire et de la famine qui font à l’heure actuelle des ravages parmi notre population.

Nous éprouvons également de la frustration car nos efforts pour atteindre l’objectif du Millénaire pour le développement en matière d’éducation, qui devait permettre à tous les enfants de bénéficier d’un enseignement primaire gratuit d’ici 2015, sont freinés par le taux très élevé d’absentéisme des enseignants et des élèves. Les instituteurs sont malades et meurent. Les enfants, en particulier les fillettes, quittent l’école pour s’occuper de leurs parents malades. Le nombre d’enfants mal nourris, traumatisés, orphelins et déscolarisés augmente de manière inquiétante. Nous tenons donc à dire qu’il importe de fournir une aide d’urgence au Lesotho ainsi qu’à la région de l’Afrique australe. Il faut aussi améliorer l’approvisionnement en médicaments antirétroviraux et en médicaments connexes utilisés lutter contre le VIH et le sida. Le Lesotho et la région ont également besoin d’une aide financière et technique pour assurer la formation et le renforcement des capacités en matière de gestion et de mise en œuvre des programmes relatifs au VIH/sida.

Le Lesotho craint qu’on ne puisse peut-être jamais atteindre l’objectif consistant à éliminer la pauvreté, premier Objectif du Millénaire pour le développement et l’une des questions transversales abordées lors de tous les principaux sommets et conférences des Nations Unies. Le Rapport économique sur l’Afrique de 2003 met en lumière cette réalité critique. Il indique qu’en 2002, sur les 53 États africains, seulement cinq avaient atteint le taux de croissance de 7 % nécessaire pour parvenir à l’objectif du Millénaire pour le développement défini en la matière. D’autre part, 43 États enregistrent des taux de croissance de moins de 7 % et cinq pays ont enregistré des taux de croissance négatifs.

Alors que le continent ne cesse de se démocratiser – condition imposée par le Nord

industrialisé pour recevoir de l’aide – nous sommes de plus en plus préoccupés par le fait que la réduction de l’aide publique au développement et des autres flux financiers en Afrique accroissent la marginalisation du continent dans l’économie mondiale. Sans apport de ressources extérieures, on ne réalisera jamais le développement en Afrique. Ma délégation souhaite donc lancer une fois de plus un appel aux pays industrialisés pour qu’ils respectent les engagements auxquels ils ont souscrit lors des diverses conférences des Nations Unies et au cours du Sommet du Millénaire.

En outre, nous soulignons qu’il est indispensable de revoir la liste des pays pauvres très endettés et des pays sur le point de l’être afin d’intégrer à l’Initiative en faveur des pays pauvres très endettés tous les pays pauvres qui, à l’instar du Lesotho, ont des difficultés à rembourser leur dette. Ma délégation partage l’opinion selon laquelle l’annulation de la dette pour les pays les moins avancés devrait être considérée comme une option viable qui permettrait à ces pays d’injecter ces fonds dans leur économie.

Ma délégation réitère l’appel qu’elle a lancé en faveur d’un appui renforcé au Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique. Nous n’ignorons pas que l’Iraq se trouve actuellement au centre de l’attention comme le confirment les récentes auditions devant le Congrès des États-Unis d’Amérique, qui doit approuver 87 milliards de dollars pour la reconstruction de ce pays. Par comparaison, la somme « modique » de 6 milliards de dollars aideraient beaucoup le NEPAD à mettre en œuvre un programme à l’échelle du continent.

Les dirigeants africains ont besoin d’un appui important pour s’attaquer aux causes profondes des crises agricoles qui font rage sur le continent. Pour nous en Afrique, l’agriculture est généralement un moteur de croissance car c’est un des principaux moyens d’existence de nos populations, en particulier dans les zones rurales. Elle garantit la sécurité alimentaire et contribue à la croissance dans d’autres secteurs économiques.

Le Lesotho constate avec préoccupation que des conflits armés continuent d’entraver la croissance économique en Afrique et ailleurs dans le monde. Nous avons également appris avec consternation que les principes fondamentaux du droit humanitaire international sont foulés au pied par certaines parties

aux conflits armés. Nous regrettons tout autant les graves violations des droits des femmes et des enfants. Nous félicitons donc l'Organisation des Nations Unies de tous les efforts qu'elle déploie pour mettre fin aux souffrances humaines dans les conflits armés. En effet, la création de tribunaux pénaux internationaux, d'un Tribunal spécial pour la Sierra Leone et la naissance de la Cour pénale internationale portent à l'optimisme et prouvent sans le moindre doute que le monde veut mettre un terme à l'impunité. Nous espérons de tout coeur que les États Membres continueront de fournir l'appui et la coopération nécessaires à ces institutions.

Le Président assume la présidence.

L'Afrique désire ardemment la paix. Le continent ne doit plus jamais être le témoin d'actes de violence et d'atrocités tels que ceux qui ont été commis récemment en République démocratique du Congo et au Libéria. Nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer tous nos efforts en faveur de la paix, la sécurité et la stabilité dans ces pays.

Ma délégation se réjouit des progrès réalisés jusqu'à présent pour rétablir l'ordre public en République démocratique du Congo, notamment la création d'un Gouvernement provisoire d'unité nationale qui permet à tous les citoyens de participer. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider les millions de Congolais qui sont non seulement déplacés mais également confrontés à de graves pénuries alimentaires. Ma délégation est convaincue que s'il obtient l'appui nécessaire, le Gouvernement d'unité nationale de la République démocratique du Congo sera à même de rétablir la paix et la sécurité dans le pays et de refermer les blessures profondes causées par la guerre et la haine ethnique. Nous nous félicitons également de la création par le Conseil de sécurité d'un comité spécial chargé d'enquêter sur le pillage des ressources naturelles en République démocratique du Congo. Nous espérons que les responsables seront traduits en justice.

Le peuple angolais connaît enfin la paix après l'une des guerres fratricides les plus longues de l'Afrique. Les cicatrices de la guerre ne se refermeront jamais en Angola. Elles sont profondément enfouies dans la mémoire de la population la plus vulnérable, c'est à dire des femmes et des enfants. La maternité a été profanée et les enfants dépossédés de leur enfance. L'assistance à l'Angola en matière de réintégration et

de réinsertion devrait donc cibler ces groupes en priorité.

L'avenir de la Somalie n'est toujours pas clair, et ce malgré les efforts déployés par le Kenya, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et d'autres parties prenantes pour mettre fin au carnage dans ce pays. La Somalie est devenue un terrain fertile pour les seigneurs de la guerre qui n'ont aucun respect pour la vie humaine et n'aiment que le pouvoir et l'argent. Nous sommes d'accord avec ceux qui arguent que le déploiement d'une force internationale permettrait de faciliter le processus de désarmement, démobilisation et réintégration. Cependant, il convient de rappeler que la responsabilité en matière de retour à la paix et à la réconciliation en Somalie incombe au premier chef aux Somaliens.

Même si on a noté certains signes positifs en faveur d'une solution pacifique et acceptable au conflit israélo-palestinien, nous craignons que la reprise du cycle de la violence ne rende la feuille de route vaine de toute signification. Les mesures draconiennes et répressives, la décision unilatérale d'ériger un mur de séparation entre les deux, la réoccupation des villes et des villages palestiniens ainsi que la prise pour cibles des dirigeants du Hamas dans le but de les éliminer constituent un ensemble de mesures qui ne peuvent ni favoriser la paix ni garantir au peuple palestinien l'exercice de leurs droits inaliénables, y compris le droit à l'autodétermination à l'intérieur d'un État souverain et indépendant. De la même manière, il ne faut ni tolérer ni justifier la poursuite par les groupes militants des missions suicides visant à tuer aveuglément les Israéliens.

Pourtant, il faut tenir compte de deux réalités : premièrement, la cause profonde du problème réside dans l'occupation illégale des terres palestiniennes; deuxièmement, aucun pays ne peut être un intermédiaire irréprochable au Moyen-Orient. L'histoire elle-même associe certains pays à une partie au conflit tant et si bien qu'ils ne peuvent - même avec les meilleures intentions - être impartiaux. Par conséquent, ma délégation prie instamment l'Organisation des Nations Unies de prendre l'initiative et de diriger ce processus pour conférer légitimité et crédibilité aux efforts tendant à trouver une solution durable.

Il en va de même pour le peuple du Sahara occidental. Dans le monde civilisé du XXI^e siècle, il

est tout simplement indéfendable que certaines régions du monde continuent d'être colonisées au mépris des principes généralement acceptés de l'autodétermination et de la démocratie. La communauté internationale doit intervenir pour apporter une solution finale à la question du statut de la République arabe sahraouie démocratique. Le peuple frère du Sahara a trop souffert et depuis trop longtemps.

Sur une note plus positive, nous nous félicitons de la levée des sanctions imposées contre la Libye par le Conseil de sécurité. Néanmoins, nous soutenons que la levée des sanctions aurait eu une plus grande portée si tous les membres du Conseil de sécurité avaient voté en faveur.

De même, le moment est maintenant venu d'aborder, dans leur ensemble, toutes les questions relatives au blocus économique unilatéral imposé contre Cuba. Il est tout bonnement indéfendable que l'ONU assiste impuissante à l'étranglement d'un État Membre par un autre État Membre de cette organisation, simplement parce qu'il défend ou applique des philosophies économiques ou des convictions politiques différentes. Il faut tenir compte de ces vérités et en débattre en toute honnêteté et sans malice à l'égard de qui que ce soit. Sinon, notre crédibilité et notre raison d'être seront remis en question.

Pour terminer, je souhaite aborder la question de la réforme du Conseil de sécurité. C'est à présent devenu une banalité que de dire que la crédibilité de l'ONU – y compris son adhésion au multilatéralisme – est contesté ouvertement. Il faudra beaucoup d'efforts pour changer cette perception largement partagée, en particulier dans le monde en développement. Le Secrétaire général, M. Annan, a, à plusieurs reprises, souligné la nécessité d'une réforme radicale pour restaurer la crédibilité de l'ONU. Nous applaudissons donc la déclaration prononcée hier devant cette instance, dans laquelle il a affirmé son intention de constituer un groupe composé de personnalités éminentes chargé d'examiner les obstacles à la paix, à la sécurité et d'autres défis mondiaux. Nous espérons que les recommandations de ce groupe ouvriront la voie vers un ordre international meilleur.

Près de 10 années se sont écoulées depuis la création du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de

l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité. Ma délégation est d'avis qu'il est urgent d'accélérer et de redoubler nos efforts pour mener cette question à son terme. Admettons-le, le concept même et la pratique du veto au Conseil de sécurité sont tout simplement inacceptables et totalement contraires aux principes démocratiques de notre époque. Qu'un membre doté du droit de veto puisse annuler la décision prise par 14 autres membres est tout à fait antidémocratique! Cela est, de toute évidence, injuste et contraire à tous les principes qui sous-tendent l'équité et l'ordre mondial. Ma délégation ne peut pas – en toute honnêteté et sans malice – comprendre comment et pourquoi les principaux défenseurs de la démocratie s'accrochent si désespérément à un système aussi obsolète, primitif et injuste. Les mêmes convictions, vérités et croyances inviolables qui ont guidé et obligé nos ancêtres à abolir l'esclavage, à dénoncer le racisme et le génocide en tant que crimes contre l'humanité, à prêcher et à défendre l'égalité de tous les humains doivent nécessairement nous guider en la matière. Sinon, l'histoire nous jugera sévèrement, mais à juste titre, à juste raison sévèrement comme des malhonnêtes. Voilà la vérité toute nue à laquelle nous devons faire face.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Saufatu Sopoanga, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de l'immigration et du travail de Tuvalu

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de l'immigration et du travail de Tuvalu.

M. Saufatu Sopoanga, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de l'immigration et du travail de Tuvalu, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter

la bienvenue à S. E. M. Saufatu Sopoanga, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de l'immigration et du travail de Tuvalu, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Sopoanga (Tuvalu) (*parle en anglais*) : Le peuple de Tuvalu au nom duquel j'ai l'honneur de prendre la parole souhaite me voir, tout d'abord, vous adresser ses salutations les plus sincères à l'occasion de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour votre élection. Venant également d'un petit État insulaire, nous apprécions hautement votre élection et vous adressons nos vœux de succès pour votre présidence. Nous rendons également hommage au Président sortant, M. Jan Kavan, pour la façon magistrale dont il a dirigé l'Assemblée générale l'an dernier.

Il y a un an, nous réfléchissions sur les événements du 11 septembre 2001. À la veille de la présente session, nous avons été à nouveau horrifiés par les attentats terroristes cruels contre l'ONU en Iraq qui ont coûté la vie à certains des éléments les plus brillants de l'Organisation, dont son Envoyé spécial, M. Sergio Vieira de Mello. Tuvalu condamne fermement ces actes et s'associe aux nombreuses condoléances adressées au Secrétaire général, à son personnel et aux familles des victimes.

La vague récente d'attaques terroristes et les ravages qu'elles ont entraînés dans le monde ont suscité un sentiment de crainte et d'incertitude. Elle a non seulement prouvé l'existence de forces vouées à la destruction des fondements mêmes de l'ONU, mais a également souligné l'urgence avec laquelle nous devons les combattre ensemble. En tant que petit pays insulaire en développement, la plus grande crainte de Tuvalu est qu'après de tels événements, les pays développés manquent d'examiner les questions de développement et d'environnement, qui sont si essentielles pour une paix et une sécurité durables.

À Tuvalu et dans le Pacifique en général, notre isolement, notre fragmentation, le manque d'infrastructure et de main-d'œuvre nous rendent vulnérables au terrorisme. Ceci menace notre sécurité, en particulier la sécurité de nos pratiques traditionnelles et culturelles, dont dépend notre existence même. Cela menace aussi la sécurité du monde. Nous sommes, par conséquent, reconnaissants à l'ONU de ses efforts contre la lutte antiterroriste en

collaboration avec le Forum des îles du Pacifique et par un contact direct avec les autorités nationales.

Pour notre part, je suis heureux d'annoncer que Tuvalu s'est engagé à adhérer à la Convention de l'ONU contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles, ainsi qu'aux conventions de l'ONU contre le terrorisme, y compris la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. Dans cet esprit, nous sommes également attachés aux accords de sécurité régionale, tels que fixés par le Forum des îles du Pacifique.

Mais pour remplir nos obligations internationales dans la lutte contre le terrorisme, nous avons besoin d'aide technique et financière. Plus important encore, le renforcement des capacités à travers une éducation et un développement humain appropriés, pour lequel nous demandons l'aide de la communauté internationale, est d'une importance capitale pour augmenter notre résistance face à de telles vulnérabilités.

La prévention des conflits est capitale pour la paix aux niveaux national, régional et mondial. Tuvalu partage l'idée que les conflits doivent être résolus, dans l'idéal, par le dialogue et par une compréhension mutuelle de leurs causes fondamentales. L'ONU doit continuer à s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits, et être l'instance commune où les nations règlent leurs divergences. Les tentatives de résoudre les conflits par des moyens unilatéraux en dehors de l'ONU conduisent inévitablement à une méfiance et une instabilité continues. Les enjeux sont trop élevés pour permettre que cela se produise. Nous devons continuer de nous engager dans un dialogue constructif.

Je voudrais parler brièvement d'un autre sujet connexe. Chaque année, des matériaux hautement radioactifs et toxiques traversent le Pacifique en direction ou en provenance d'Asie du Nord et d'Europe. Il est bien connu que ces matériaux sont utilisés à des fins militaires. Nous sommes préoccupés par ces cargaisons à cause de l'importante menace qu'elles font peser sur l'océan Pacifique, qui est une de nos sources vitales de subsistance et de développement économique. Nous aimerions que ces expéditions cessent, pour la survie des îles et la stabilité du bassin du Pacifique au sens large.

Nous pensons que l'ONU a un rôle très important à jouer dans le maintien de la paix, et nous sommes par

conséquent reconnaissants des progrès accomplis par l'ONU dans le rétablissement de la paix à Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous espérons que l'ONU poursuivra son appui, afin de garantir au peuple de Bougainville des possibilités sérieuses ainsi que la paix.

Tuvalu a cependant noté la façon dont l'ONU a géré le conflit dans les Îles Salomon. En tant que petit État insulaire et l'un des pays les moins avancés, tout aussi exposé à l'instabilité, nous sommes convaincus que l'ONU doit mieux répondre aux préoccupations des États Membres, quelles que soient leurs affiliations politiques. L'ONU est un organe pour toutes les nations, et toutes les nations devraient recevoir l'aide requise.

Dans le même esprit, Tuvalu attache une importance particulière à la nécessité, consacrée par la Charte des Nations Unies, de traiter chacun de la même manière. Nous pensons en conséquence que le fait de priver de représentation à l'ONU les 23 millions d'habitants de la République de Chine à Taiwan, qui sont des participants très actifs et responsables dans les affaires mondiales, en particulier dans le commerce, les échanges internationaux et le développement international, est injuste et moralement répréhensible. Leurs contributions importantes à la technologie, leur propre besoin d'avoir accès au soutien de la communauté mondiale pour combattre le terrorisme et les épidémies telles que le VIH/sida, ne peuvent être continuellement ignorées.

Selon nous, l'ONU, qui s'enorgueillit de protéger les droits fondamentaux de l'homme, y compris le droit à l'autodétermination, et qui fait respecter la dignité et la valeur de la personne humaine, ne peut continuer de fermer les yeux sur les réalités évidentes de la situation. De même que le peuple de Taiwan a contribué de façon si responsable au développement international, il a besoin du soutien de la communauté internationale. Son isolement constant pourrait être une cause potentielle de conflits sérieux.

Tuvalu aimerait donc faire appel à cette auguste organisation pour qu'elle examine sérieusement et de toute urgence la question de l'entrée à l'ONU et à d'autres organisations de la République de Chine à Taiwan.

Le 1er octobre, Tuvalu va célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale

de son appui, en particulier vis-à-vis des partenaires traditionnels du développement de Tuvalu et aussi vis-à-vis de nos partenaires régionaux, au cours de ce quart de siècle. Inspiré par les principes de bonne gouvernance, de respect mutuel de la primauté de droit et des droits de l'homme, de la démocratie et de l'autodétermination, auxquels nous sommes profondément attachés, Tuvalu a pu avec un tel appui prospérer et bénéficier d'une coexistence pacifique et égale avec le reste du monde. Notre future survie en tant que nation est fondée sur les valeurs fondamentales de l'ONU.

Malgré cette relative stabilité, nous vivons dans la crainte permanente des effets néfastes du changement climatique. Pour un état qui est un atoll corallien, l'élévation du niveau de la mer et d'autres problèmes climatiques plus graves constituent une menace grandissante pour la population. Cette menace est réelle et sérieuse, et nous la comparons à une forme insidieuse et lente de terrorisme perpétrée contre nous.

À cet égard, Tuvalu participe activement à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au Protocole de Kyoto, et nous sommes extrêmement reconnaissants envers toutes les nations qui nous ont rejoints dans la lutte contre cette menace. Cependant, nous sommes profondément consternés de constater que des pays industrialisés-clés ne partagent pas notre souci. Toutes les nations sont affectées par les changements climatiques.

Ce n'est pas un problème uniquement pour les petits États insulaires comme le nôtre. Nous pensons que toutes les nations doivent prendre des mesures positives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre mais nous croyons également que le monde industrialisé doit agir en premier. Ce sont les émissions du passé qui sont à l'origine des problèmes que nous connaissons aujourd'hui. Des mesures doivent être prises pour rendre compte des émissions du passé et y apporter remède. Nous supplions toutes les nations de ratifier le Protocole de Kyoto, car ceci est l'unique processus approprié qui nous permettra d'entreprendre une action collective efficace pour surmonter cette menace grandissante.

Alors que Tuvalu aborde le XXIe siècle, nous sommes également confrontés aux nombreux changements qui se produisent dans le monde, en particulier ceux apportés par la mondialisation. Nous

n'avons, jusqu'à présent, jamais été confrontés à de si complexes défis. Cependant, pour Tuvalu et d'autres pays comme le nôtre, alors que nous voyons tous les jours le commerce, les communications et les voyages créer une communauté mondiale unique, les problèmes de la pauvreté, de la marginalisation et du déclin écologique continuent d'affliger bien des parties du monde.

Le récent échec des discussions sur le commerce international à Cancún, au Mexique, montre clairement que nous vivons dans un monde très complexe. À défaut d'autre chose, le rendez-vous de Cancún a été un pas considérable en avant pour que soit entendue la voix du monde en développement. Les pays en développement ne veulent plus accepter la rhétorique de ceux qui veulent imposer un régime commercial qui tend à favoriser les riches et à marginaliser les pauvres.

Tuvalu et de nombreux États insulaires sont particulièrement mal placés pour tirer partie des chances offertes par la mondialisation. Il est véritablement nécessaire de mieux prendre en compte le cas particulier des petits États insulaires en développement et de la nécessité pour eux de participer à un univers mondialisé plus équitable.

Le développement durable est crucial, en particulier pour les États les plus désavantagés et les plus vulnérables, et surtout pour les petits États insulaires en développement. Bien entendu, nous admettons que la responsabilité première du développement durable repose sur chaque pays, à ses propres conditions. Cependant, en tant que petit État insulaire en développement démuné de ressources, même nos plus grands efforts pour échapper au cycle de la pauvreté et de la marginalisation sont voués à l'échec sans le soutien de la communauté internationale, de la société civile et du secteur privé.

Tuvalu et les États comme le nôtre sont encouragés par l'engagement de la communauté internationale de s'attaquer à la pauvreté et au défi que représente le développement, engagement contenu dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, la Déclaration du Millénaire et d'autres cadres de développement des Nations Unies. Mais ceux-ci ne resteront que pure rhétorique à moins de se traduire en un véritable développement, qui peut faire la différence sur le terrain.

À cet égard, une mise en oeuvre appropriée et efficace du Programme d'action de la Barbade pour le

développement durable des petits États insulaires en développement est fondamentale pour des États comme Tuvalu. À cette fin, il est impératif qu'un examen intégral et complet sur la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade avant la réunion internationale de Maurice, l'année prochaine. Nous demandons au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'entreprendre cette analyse à titre prioritaire afin de pouvoir tirer les leçons du passé et d'aller de l'avant d'une manière plus positive.

Cela dit, cependant, la baisse générale dans l'aide publique au développement en valeur réelle est une source de grave préoccupation. En dépit des engagements pris à la Conférence de Monterrey, les grandes nations industrialisées n'ont pas atteint l'objectif minimum de 0,7 % de leur produit national brut. Pour les petits États insulaires, ce manque d'empressement se traduit par une croissance économique plus faible, et par un fossé grandissant entre les pays les moins avancés et les pays industrialisés. En conséquence, Tuvalu lance un appel aux pays donateurs pour qu'ils fassent un effort sérieux afin d'atteindre l'objectif minimum d'aide publique au développement fixé par l'ONU, permettant ainsi aux peuples des pays les moins avancés aient une meilleure qualité de vie.

Pour terminer, pour des États insulaires comme l'atoll de Tuvalu, les efforts visant à assurer le développement durable, la paix et la sécurité n'ont pas de sens si le problème du changement climatique n'est pas abordé d'urgence. Selon la mise en garde du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique dans son troisième rapport d'évaluation, la menace du réchauffement planétaire et de l'élévation du niveau des mers est une affaire sérieuse. Faire face à ces menaces nécessite un effort mondial à la fois par les pays développés et les pays en développement conformément aux objectifs et aux engagements pris lors de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Encore une fois, ce n'est pas dans son étroit intérêt que Tuvalu demande l'application du Protocole de Kyoto. Les conséquences d'un échec à mettre en oeuvre d'urgence le Protocole de Kyoto se feront sentir partout sur la planète. Tuvalu en appelle aux pays dont la signature compte pour qu'ils ratifient d'urgence le Protocole de Kyoto. Alors qu'à Tuvalu nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de notre indépendance et que nous regardons vers l'avenir, nous espérons que

cette grande salle verra s'affirmer plus de compréhension et de bonne volonté afin de consolider les fondements qui sont indispensables à la sécurité et à la survie à long terme de Tuvalu et de nombreux autres et pour la paix dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de l'immigration et du travail de Tuvalu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Saufatu Sopoanga, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de l'immigration et du travail de Tuvalu, est escorté de la tribune.

Allocution de Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Maurice.

Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Sir Anerood Jugnauth (Maurice) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi, tout d'abord, au nom de ma délégation et en mon nom propre, de vous féliciter très sincèrement de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale lors de la présente session. Nous sommes en effet fiers en tant que petits États insulaires et, en particulier, en tant que délégués de Maurice, de vous voir présider cette assemblée. Ma délégation souhaite vous assurer de son plein appui et de son entière coopération au cours de votre présidence.

Je souhaiterais également remercier au nom de mon gouvernement votre prédécesseur, S. E. M. Jan Kavan de la République tchèque, pour la manière remarquable dont il a présidé l'Assemblée générale lors de sa cinquante-septième session, ainsi que le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, pour le dévouement avec lequel il conduit notre organisation. Je souhaite l'assurer de notre soutien total à son appel pour une réforme radicale de notre organisation et pour la mise en place d'un groupe de haut niveau qui

s'attachera aux questions de paix et de sécurité et à la réforme de notre institution.

Depuis l'automne dernier, de nombreux événements de portée mondiale ont eu lieu. La guerre contre l'Iraq a été livrée et les hostilités ont officiellement cessé; cependant il reste encore à rétablir la paix et la stabilité en Iraq.

Le terrorisme continue sans relâche ses épouvantables attaques et tue sans discrimination des civils innocents. Cependant, le déplacement géographique des attaques terroristes constitue de plus en plus une évolution préoccupante.

Le multilatéralisme, qui avait pratiquement été condamné à une mort prématurée, est en passe d'être revitalisé. Malheureusement, les problèmes chroniques du VIH/sida, du paludisme, de la pauvreté, de l'absence de développement, des conflits et de l'accès facile aux armes légères ont continué d'infliger la mort et la souffrance à une échelle sans précédent, en particulier en Afrique.

L'attaque contre le bâtiment des Nations Unies à Bagdad est porteuse de nombreux messages. Le plus important de ces messages est que notre organisation a un besoin urgent d'un remaniement complet et de profondes réformes, comme l'a dit à juste titre le Secrétaire général.

La mort prématurée de l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Iraq, le regretté Sergio Vieira de Mello, et celle des autres fonctionnaires dévoués des Nations Unies, dont nous portons le deuil, devraient nous faire réfléchir sur les dangers que recèlent les initiatives de politique étrangère qui sapent ou ignorent le travail de l'Organisation des Nations Unies.

La communauté internationale est fortement attachée à la légitimité que l'Organisation des Nations Unies confère à ses actions. Il est de notre devoir collectif d'éviter de prendre des mesures qui pourraient l'affaiblir.

Ces épouvantables actes terroristes ont encore une fois démontré le besoin crucial de la communauté internationale à venir à bout des causes profondes du terrorisme.

Comme tous les États insulaires, la sécurité de Maurice est extrêmement vulnérable face aux menaces terroristes. Devant nos moyens limités et les multiples demandes imposées à nos maigres ressources, nous

considérons que seuls la coopération et les efforts internationaux peuvent nous permettre de gagner la guerre contre le terrorisme. Nous savons particulièrement à coeur qu'il y ait une action concertée et soutenue au niveau international visant à éliminer le fléau du terrorisme. Tous les pays doivent apporter leur coopération pour empêcher l'infiltration transfrontalière. Le financement du terrorisme et les revenus issus de la criminalité transnationale doivent faire l'objet d'une étroite surveillance.

Le monde ne peut pas se permettre de perdre la guerre contre le terrorisme ou contre le crime organisé transnational. Maurice juge préoccupant que, malgré l'engagement affirmé de la communauté internationale en faveur du désarmement, les actes de nombreux pays ne correspondent pas à leurs déclarations.

Les nouveaux défis de la sécurité et du désarmement devraient nous forcer à revoir les menaces potentielles que représentent les armes nucléaires et autres armes de destruction massive, et à nous consacrer plus énergiquement à leur élimination complète.

Nous réitérons notre appel aux puissances nucléaires pour que se réunisse prochainement une conférence sur le désarmement nucléaire, première étape en vue d'un désarmement complet, gardant à l'esprit qu'un tel régime doit être exhaustif et non-discriminatoire.

Au cours de l'année écoulée, la capacité de la communauté internationale à s'attaquer à des conflits politiques et de trouver des solutions durables a été pitoyable.

La situation au Moyen-orient continue à nous préoccuper. Malgré les différentes initiatives, y compris la dernière « feuille de route », les violences continuent sans diminuer et nous craignons que les récents événements dans la région n'ouvrent la voie à davantage de tueries et de destructions.

Aucune solution ne sera possible tant que tous les protagonistes n'auront pas été impliqués. Toute politique d'exclusion est vouée à l'échec. Nous restons convaincus que le Président Arafat est un élément essentiel de la solution et que toute tentative de l'écarter des négociations aura un impact négatif sur toute initiative de paix.

Nous en appelons à la fois à Israël et à l'Autorité palestinienne, en leur demandant de faire preuve de la

plus grande retenue et de continuer leurs efforts pour appliquer la feuille de route, afin de mettre un terme à l'occupation et à la présence de générations successives de Palestiniens dans des camps de réfugiés. La création d'un État palestinien dès que possible devrait être la priorité de la communauté internationale.

La situation en Iraq est troublante. Il est important que les Iraquiens recouvrent le plus rapidement possible leur souveraineté et prennent le contrôle de leur propre destin par l'entremise d'un processus démocratique. L'Organisation des Nations Unies a, selon ma délégation, un rôle de premier plan à jouer dans ce processus et doit être dotée de l'autorité nécessaire pour le faire.

Depuis trop longtemps, les conflits et guerres ravagent le continent africain, provoquant la perte de milliers de vies innocentes et un immense gaspillage de richesses et de ressources. Les armes de petit calibre et les armes légères sont en fait devenues les armes de destruction massive du continent africain. Ces armes drainent les ressources de l'Afrique. Nous lançons un appel aux pays qui produisent et vendent ces armes de destruction, et nous leur demandons de faire en sorte que l'Afrique ne soit plus le lieu de telles tueries.

Néanmoins, au cours des deux dernières années, le continent africain a réussi à créer une dynamique sans précédent pour répondre à ces conflits et rechercher des solutions durables. Il y a donc aussi de bonnes nouvelles en provenance de l'Afrique, et tout n'est pas sombre.

La transformation de l'Organisation de l'Unité africaine en Union africaine, la mise en place des différentes commissions de l'Union et l'élection de commissaires sur la base de la parité homme-femme au Sommet de Maputo, au mois de juillet dernier, sont des indications claires que l'Afrique a choisi une nouvelle voie et a confiance en sa capacité à relever les défis qui l'attendent.

Nous accueillons avec une grande satisfaction le retour progressif de la paix dans les zones troublées de notre continent. Les conflits du Sierra Leone et de l'Angola ont pris fin. Un gouvernement d'union nationale est en place en République démocratique du Congo. Les efforts, menés sous l'égide de l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement, pour parvenir à une résolution complète et durable du conflit en Somalie ont été couronnés de succès. Nous

reconnaissons bien sûr que des années de conflit ne seront pas faciles à oublier, mais ce qui est rassurant est de voir que les dirigeants africains maintiennent leur implication directe dans ces situations.

Les événements récemment survenus au Libéria et le retour à l'ordre constitutionnel à Sao Tomé-et-Principe confirment que les dirigeants africains sont capables de résoudre des questions qui affectent leur continent.

Nous assistons à un regain de confiance en la capacité des dirigeants africains de répondre à des situations de crise. La mise en place du Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine marque un pas important vers des actions préventives. Nous reconnaissons que nous allons devoir assumer au premier chef la responsabilité de la paix et de la sécurité de notre continent.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique est notre principal instrument de responsabilisation. Après avoir décidé de prendre en main notre destin, nous n'allons pas nous livrer à des jeux d'accusation mutuelle, mais nous allons prendre des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la bonne gouvernance. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour attirer les investissements. La mise en place du Mécanisme d'évaluation intra-africaine au sein du NEPAD garantira que le développement économique aura lieu dans un esprit de bonne gouvernance, de démocratie, de transparence et d'exercice effectif des responsabilités.

Il est donc rassurant que cette initiative locale africaine ait été reconnue au niveau mondial. L'assistance fournie par les pays du Groupe des Huit et par d'autres, tels que l'Inde, pour la réalisation des objectifs du NEPAD est très appréciée.

Nous avons noté avec regret que les niveaux d'aide officielle au développement fournie aux pays en développement sont en baisse, contrairement à l'engagement souscrit à Monterrey.

Nous appelons donc tous les pays développés et à d'autres importantes institutions spécialisées dans les domaines monétaire, financier et de développement à mettre en oeuvre leurs plans d'application du Consensus de Monterrey au cours du dialogue de haut niveau qui aura lieu en octobre.

La réunion de haut niveau sur le HIV/sida, qui s'est tenue lundi et a réuni plus de 100 délégations, illustre combien les États Membres de l'ONU se préoccupent de la pandémie du HIV/sida. Nous nous félicitons de l'initiative prise par l'Assemblée générale pour maintenir une sensibilisation à ce problème au niveau mondial et pour garantir qu'une action efficace sera prise d'urgence pour stopper la propagation de la pandémie.

J'ai mentionné précédemment la nécessité de réformer notre Organisation. Il est essentiel que les réformes nécessaires de l'ONU soient menées pour refléter de façon plus réaliste les réalités politiques du monde d'aujourd'hui.

La Charte des Nations Unies doit être amendée pour établir un Conseil de sécurité plus démocratique et plus représentatif du monde d'aujourd'hui. Si le statut de membre permanent doté d'un droit de veto devait être maintenu, nous considérons que l'Inde devrait en bénéficier au plus vite. Nous pensons également que le continent africain devrait lui aussi bénéficier d'une représentation adéquate au même niveau.

Nous insistons également pour un réexamen de l'utilisation du droit de veto, par le passé et encore aujourd'hui, pour des motifs autres que ceux prévus par la lettre et l'esprit de la Charte.

Nous nous félicitons de la décision du Conseil de sécurité de lever les sanctions qui frappaient la Jamahiriya arabe libyenne.

La situation des petits États insulaires en développement fera en septembre 2004 l'objet d'une réunion internationale à Maurice pour l'examen décennal du Programme d'action de la Barbade. Cette réunion de la Barbade +10 nous permettra de mener une évaluation approfondie du Programme d'action et de mesurer ses succès et lacunes.

Nous devons constamment rappeler à l'attention de la communauté internationale la fragilité et la vulnérabilité des petits États insulaires en développement, victimes de leur environnement et de leur situation géographique qui peuvent provoquer des dégâts irréparables.

Maurice, ainsi que les autres petits États insulaires en développement, attachent beaucoup d'importance à cette réunion internationale et espèrent qu'elle mobilisera davantage d'efforts de la part de la

communauté internationale pour fournir l'assistance dont ont besoin les petits États insulaires en développement. Je lance un appel à cette Assemblée pour qu'elle apporte le soutien nécessaire pour faire de cette réunion internationale un succès.

À cet égard, je tiens à exprimer ma reconnaissance au Commonwealth et à la Francophonie pour leur intérêt actif et leur soutien à la cause des petits États insulaires en développement.

En tant que Président en exercice de l'Alliance des petits États insulaires, je tiens à informer l'Assemblée de ce que les 44 États membres et observateurs de l'Alliance considèrent la Réunion internationale comme une occasion très importante de réaffirmer le partenariat en faveur du développement durable issu du Sommet de Rio. À Maurice, l'année prochaine, nous prévoyons de mettre en place un cadre adéquat pour le partenariat et la coopération. Le moment est venu pour la communauté internationale d'accorder à la situation particulière des petits États insulaires en développement toute l'attention et l'importance qu'elle mérite.

Nous appelons la communauté internationale à soutenir ce processus et à assurer la pleine et entière participation de tous les petits États insulaires en développement à cette réunion, ainsi que sa propre participation.

L'accès aux technologies de l'information et de la communication demeure un sujet de préoccupation fondamental en Afrique. Si ces technologies sont souvent promues comme un instrument permettant aux pays de sauter les étapes du développement, il existe une crainte bien réelle de voir le fossé numérique devenir un handicap supplémentaire aggravant la marginalisation de l'Afrique.

Nous insistons par conséquent pour qu'une attention particulière soit accordée aux questions d'accès et d'infrastructure. Ma délégation souhaite souligner que Maurice, comme de nombreux autres petits États insulaires, espère vivement que le Programme d'action du Sommet mondial sur la société de l'information apportera des mesures concrètes en faveur des petits États insulaires en développement, dont l'isolement géographique, l'éloignement et d'autres contraintes naturelles exigent une attention spéciale.

L'échec de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Cancún a porté un coup important au système de commerce multilatéral. Cela est tout à fait malencontreux, car personne n'y gagne, tout le monde y perd. Pour les petits pays en développement en particulier, un système de commerce mondial et fort, reposant sur des règles établies, fournit une certaine protection contre l'unilatéralisme de certaines puissances ou blocs commerciaux. Les déséquilibres graves du système de l'OMC, qui s'ajoutent à l'absence de règles efficaces et opérationnelles et de discipline permettant de tenir compte des préoccupations en matière de développement, ont entraîné l'échec de Cancún. Nous devons nous relever de l'échec de Cancún et essayer de bâtir un système commercial qui garantisse l'équité et la justice aux pays en développement. Seule une telle approche octroiera au système de l'OMC la légitimité si indispensable à la mise en oeuvre du Programme de Doha pour le développement.

Pour répondre avec succès aux défis multiples auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui dans le monde, nous sommes convaincus que la communauté internationale devrait à nouveau se tourner vers les valeurs de solidarité, de tolérance, de respect mutuel et de coopération.

Il est désormais impossible de croire que certains pays peuvent demeurer à l'abri de ce que font les autres. Il est crucial d'opter pour la coopération internationale, plutôt que la confrontation. Un nouvel ordre international est essentiel si l'on veut éviter un choc des cultures et des croyances religieuses.

C'est la dernière fois que je m'adresse à l'Assemblée générale en ma qualité de Premier Ministre. Dans six jours, je cesserai mes fonctions actuelles pour accéder à la présidence, alors que mon Vice-Premier Ministre prêtera serment en tant que Premier Ministre. Je sais qu'il bénéficiera de la même coopération et de la même amitié que moi-même durant mon mandat.

Avant de conclure, toutefois, je renouvelle mon appel au Royaume-Uni pour qu'il prenne toutes les mesures nécessaires à l'achèvement de la décolonisation de Maurice. Depuis des années, Maurice réaffirme, dans cette enceinte et dans d'autres instances, sa souveraineté sur l'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia. Je regrette sincèrement que

cette question n'ait toujours pas été résolue. Par conséquent, je réitère notre appel au Royaume-Uni, un pays connu pour son fair-play et ses activités de défense des droits de l'homme, et à nos amis aux États-Unis, pour qu'ils entament un dialogue véritable avec Maurice sur la question de l'archipel des Chagos, afin qu'une solution soit rapidement trouvée.

Le transfert, sous de faux prétextes, des habitants des Chagos, a entraîné des violations flagrantes des droits de l'homme. Nous espérons que cet aspect du problème sera rapidement réglé par les tribunaux britanniques.

(l'orateur poursuit en français)

Je fais aussi appel à la République française, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations, pour qu'elle reprenne le dialogue menant au retour de l'île Tromelin à la souveraineté mauricienne.

(l'orateur reprend en anglais)

Sur ces paroles, je prends congé de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Maurice pour la déclaration qu'il vient de faire.

Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Ilham Heydar oglu Aliyev,
Premier Ministre de la République
azerbaïdjanaise**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République azerbaïdjanaise.

M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Premier Ministre de la République azerbaïdjanaise, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Premier Ministre de la République azerbaïdjanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Aliyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session

et exprimer ma gratitude à M. Jan Kavan pour le travail accompli en tant que Président de la cinquante-septième session.

Cette année a été difficile pour l'Organisation des Nations Unies. Les événements liés à l'Iraq ont révélé des maillons faibles dans le système de sécurité internationale. Ce n'est pas la première fois que le Conseil de sécurité, en raison de désaccords parmi ses membres, n'a pas été en mesure de garantir la mise en oeuvre de ses résolutions et de réagir, de manière appropriée, à la situation.

Ces désaccords continuent d'influencer, de manière critique, l'activité du Conseil de sécurité, qu'il s'agisse de l'Iraq ou d'autres crises et conflits. Il est clair que les mécanismes existants de l'ONU ne répondent pas aux exigences de notre temps et qu'il est nécessaire de réformer l'Organisation, y compris le Conseil de sécurité, qui reflète une réalité vieille d'un demi-siècle.

L'Azerbaïdjan appuie les propositions de réforme bien connues du Secrétaire général, M. Kofi Annan, en particulier en ce qui concerne l'augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité, et compte sur la bonne volonté des membres permanents du Conseil pour en revoir les mécanismes, notamment le droit de veto.

Nous espérons que la communauté internationale sera désormais en mesure de consolider ses efforts pour restaurer et renforcer un Iraq uni et indivisible et pour instaurer une démocratie reposant sur le libre arbitre de l'ensemble du peuple iraquien. Notre pays, qui est prêt à participer à ce processus, a commencé à contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité en Iraq.

L'attaque terroriste contre le quartier général de l'Organisation des Nations Unies à Bagdad a bouleversé la communauté internationale tout entière. La mort de Sergio Vieira de Mello et de ses collègues est une perte tragique pour l'Organisation et pour nous tous. Ce qui s'est produit à Bagdad a montré, une fois de plus, combien nous sommes vulnérables face à la terreur et nous a convaincus que les terroristes sont capables de n'importe quel crime. La seule réaction possible, c'est l'engagement indéfectible de lutter contre quiconque recourt au terrorisme, quels qu'en soient les objectifs invoqués. Le manque d'impartialité et la politique du « deux poids, deux mesures » n'ont aucune place dans ce domaine.

Notre pays, qui a été victime de l'agression, de l'occupation et de la terreur déclenchées par l'Arménie, lutte depuis des années seul contre le terrorisme. Nos appels à la communauté internationale pour qu'elle se joigne à nos efforts de lutte contre le terrorisme n'ont jamais été entendus. Ce n'est qu'après le 11 septembre 2001 que l'alarme a véritablement sonné.

Le succès de la lutte contre le terrorisme passe par l'élimination de ses causes sous-jacentes et par la destruction des facteurs qui créent un environnement propice à sa diffusion. D'autre part, il ne sera pas possible de résoudre les conflits de par le monde, y compris dans le sud du Caucase, si le terrorisme se poursuit ou si des États continuent de l'appuyer.

Nous devons nous souvenir que les groupes terroristes, créés et développés par des forces séparatistes et extrémistes, sont généralement installés sur des territoires contrôlés illégalement, ce que l'on appelle les zones grises, qui émergent suite à des actes de séparatisme armé ou l'agression extérieure. Parmi ces zones grises incontrôlées se trouve le Haut-Karabakh et les autres parties de la République azerbaïdjanaise, qui sont occupées par les forces armées arméniennes.

Tout en menant une lutte générale contre la terreur et en réglant les conflits sur la base des principes et des normes du droit international, la communauté internationale doit recourir de façon résolue à la force. C'est la seule manière efficace de rétablir la justice et d'assurer la primauté du droit.

À maintes reprises, la délégation azerbaïdjanaise a attiré l'attention de la communauté internationale, depuis cette tribune, sur le conflit en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Dix ans se sont écoulés depuis l'adoption, par le Conseil de sécurité, de quatre résolutions exigeant le retrait immédiat, total et inconditionnel des forces d'occupation arméniennes des territoires azerbaïdjanais. L'Arménie, cependant, continue de défier la communauté internationale en faisant fi de ces décisions, tandis que le Conseil de sécurité et le Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ne prennent aucune des mesures qui s'imposent.

En maintes occasions, l'Azerbaïdjan a proclamé son attachement à un règlement pacifique du conflit, sur la base des normes et principes du droit international. Nous sommes déterminés à poursuivre

nos efforts dans ce sens et comptons sur la participation active de la communauté internationale. L'Azerbaïdjan n'acceptera jamais un règlement fondé sur ce qu'on a appelé les réalités existantes et ne cèdera pas un mètre carré de son territoire. La patience de l'Azerbaïdjan a des limites, nul ne doit essayer d'en abuser. Si le règlement de la question est au point mort, la faute en incombe à l'agresseur, l'Arménie, et non pas à la victime de l'agression, l'Azerbaïdjan. L'attitude d'observateur passif, adoptée par la communauté internationale, ne fait que consolider cette situation inextricable.

Ce n'est qu'une fois que l'Arménie aura évacué tous les territoires azerbaïdjanais et, partant, jeté les bases d'un règlement pacifique du conflit que l'Arménie pourra espérer une normalisation de ses relations interétatiques et de sa coopération avec l'Azerbaïdjan. En rejetant nos propositions constructives, fondées sur le respect du droit international, l'Arménie dévoile ses véritables desseins : saisir et annexer des territoires azerbaïdjanais.

Les autorités arméniennes continuent de professer une idéologie empreinte de nationalisme agressif, de militarisme, de séparatisme et de terrorisme, condamnant par là même leur peuple à une crise profonde. Dans une société où l'expansion territoriale et la recherche d'ennemis extérieurs sont érigées en principe national, la démocratie et le pluralisme ne sauraient s'implanter. Il faut que l'on comprenne en Arménie que son conflit actuel avec l'Azerbaïdjan, loin de régler les graves problèmes économiques et sociaux du pays, risquera, au contraire, de les exacerber.

On voit donc malheureusement que l'inaction de la communauté internationale conforte l'Arménie dans la poursuite de sa politique destructive. Le Groupe de Minsk de l'OSCE et le Conseil de sécurité ayant tous deux reculé devant la force illégitime, laissant ainsi douter du sérieux de leurs intentions et de la continuité de leurs actions.

La conciliation avec l'agresseur sape gravement tout le système de la sécurité internationale, qui repose sur l'inviolabilité des principes et des normes du droit international. Une telle attitude a bien souvent coûté très cher à la communauté internationale.

Nous demandons instamment au Conseil de sécurité de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la mise en oeuvre des quatre résolutions

susmentionnées et nous espérons qu'il agira de façon décisive pour mettre fin aux actes criminels et aux agressions dans les territoires occupés et le long de la ligne d'engagement, ainsi que pour contraindre les forces d'occupation à évacuer sans condition et sur-le-champ la totalité des territoires azerbaïdjanais saisis.

Le conflit a privé près d'un million d'Azerbaïdjanais de leurs foyers. De toute évidence, l'hiver qui approche sera une épreuve de plus pour les réfugiés et les personnes déplacées, qui sont toujours des centaines de milliers à vivre dans des camps de toile. Le Gouvernement azerbaïdjanais exploite au mieux ses maigres ressources pour essayer d'alléger leurs souffrances. Récemment, le Président de la République azerbaïdjanaise a alloué, par décret, plus de 70 millions de dollars américains à la construction de logements destinés aux réfugiés.

Bien que très reconnaissants à la communauté internationale pour son assistance, nous nous inquiétons de voir cette aide s'amoindrir. Nous prions instamment les institutions de l'ONU, les pays donateurs et les organisations non gouvernementales de s'intéresser davantage aux problèmes des Azerbaïdjanais déplacés par la force et d'offrir une réponse adaptée à leurs besoins. Pour ce qui est d'une solution à long terme, il va de soi que celle-ci réside dans le règlement du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et le retour dans leur foyer des réfugiés et personnes déplacées.

Par ailleurs, le conflit a gravement affecté l'économie azerbaïdjanaise. Toutefois, en mobilisant nos ressources, nous avons pu surmonter les graves crises socioéconomiques et avancer sur la voie de la stabilisation et du développement. Les réformes économiques et la stratégie pétrolière élaborées et mises en oeuvre sous la direction du Président azerbaïdjanais, S. E. M. Heydar Aliyev, commencent déjà à porter leurs fruits. Ces réformes ont entraîné la stabilité macroéconomique et une forte croissance économique.

La promotion de l'économie de marché et de l'esprit d'entreprise a permis de faire grimper à 73 % la part du secteur privé dans l'économie. Selon les chiffres des investissements directs étrangers par habitant, l'Azerbaïdjan fait partie des chefs de file des économies en transition. La croissance économique annuelle se situe, en moyenne, entre 8 % et 10 %.

Les grands projets transrégionaux mis en oeuvre sur l'initiative de l'Azerbaïdjan et portant sur l'exploitation des hydrocarbures, leur acheminement de la mer Caspienne vers le marché mondial et la diversification des tracés de transport ont créé de nouvelles perspectives de développement social et économique pour les pays de l'axe Est-Ouest, le but étant de rétablir l'historique route de la soie.

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans la stabilité politique interne qui a créé les conditions indispensables à la mise en oeuvre de réformes politiques radicales et au développement d'une société démocratique. Aujourd'hui, la démocratie azerbaïdjanaise s'apprête à voir sa maturité et sa stabilité une nouvelle fois mises à l'épreuve, avec les élections présidentielles du 15 octobre prochain. Le pays s'est doté de la base législative nécessaire à la tenue d'élections qui soient véritablement libres et régulières. Le code électoral récemment adopté a fait l'objet d'un large débat à l'échelon local et international. Il est conforme aux plus hautes normes internationales. De nombreux observateurs internationaux de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et autres organisations internationales, ainsi que des observateurs locaux, suivront de près ces élections présidentielles.

On ne parviendra pas à faire triompher la démocratie, le progrès social et le développement durable à l'échelle mondiale tant que les problèmes de la pauvreté et des grandes disparités économiques entre pays et régions n'auront pas été surmontés. À cet égard, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement revêt une importance capitale. La lutte contre la pauvreté présuppose une interaction étroite des pays développés et en développement.

Hélas, on n'observe aucune percée en la matière. Les États développés devraient s'intéresser davantage aux problèmes des économies en transition. L'expérience montre que ce sont généralement les intérêts étroits qui prédominent et, ce qui conduit les négociations à l'impasse. L'Azerbaïdjan est persuadé qu'en élargissant le nombre des participants du système commercial multinational, mais aussi qu'en prévoyant, au sein de l'OMC, des mesures de traitement spécial et différencié à l'égard des pays en développement et des économies en transition, on aidera ces derniers à réussir leur intégration dans l'économie mondiale.

Nous sommes fermement convaincus de la nécessité de développer un dialogue entre les civilisations et les cultures. Seuls le dialogue et la bonne volonté nous permettront de mettre fin à la méfiance et à la confrontation, et d'unir nos forces pour faire face aux menaces et aux défis communs.

Pour terminer, je voudrais une nouvelle fois réitérer la ferme adhésion de l'Azerbaïdjan à son orientation politique visant à établir un État démocratique fort et une économie de marché, ainsi que notre volonté sincère de contribuer réellement à la paix et à la sécurité internationale.

M. Quiñones Abarca (Honduras), Vice-Président, assume la présidence.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République azerbaïdjanaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Premier Ministre de la République azerbaïdjanaise, est escorté de la tribune.

Allocution de Mme Linnette Saborío, Vice-Présidente de la République du Costa Rica

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République du Costa Rica.

Mme Saborío, Vice-Présidente de la République du Costa Rica, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (parle en espagnol) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à la Vice-Présidente de la République du Costa Rica, S. E. Mme Linnette Saborío, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Mme Saborío (Costa Rica) (parle en espagnol) :
Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Julian Hunte de son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que ses qualités personnelles et professionnelles bien connues permettront à nos travaux d'être couronnés de succès.

Nous saluons particulièrement le fait qu'un pays frère des Caraïbes occupe un poste aussi élevé. Monsieur le Président, nous pensons que votre élection éclairera le rôle des petites nations au sein de cette

Organisation et nous permettra d'examiner les défis auxquels font face les petites économies.

Aujourd'hui et une fois encore, la communauté internationale se retrouve aux Nations Unies pour examiner les problèmes les plus graves qui affectent l'humanité et élaborer des mesures spécifiques pour les régler. Ce faisant, nous devons rappeler l'objectif fondamental de cette session – réaliser la paix, la justice et le bien-être pour tous les êtres humains sur cette planète. En fait, le droit de l'homme à la paix éclaire, nourrit et justifie tous les autres droits fondamentaux, et constitue l'essence même des buts et principes des Nations Unies.

Les libertés individuelles fondamentales, les droits politiques, sociaux et économiques, et les engagements en faveur du développement durable et du désarmement visent tous un seul objectif – assurer la paix, la liberté et le bonheur pour tous. La première mesure sur la voie de la paix est donc le plein respect des droits de l'homme.

Les droits humains fondamentaux constituent un cadre minimal de garanties nécessaire au développement intégral de la personne humaine et à la construction d'une société harmonieuse. C'est pour cette raison que le respect des droits de l'homme à tous les niveaux de la société et de tous les peuples sans distinction, est indispensable.

Le Costa Rica prône le renforcement des mécanismes internationaux en vue de la promotion et son suivi des droits de l'homme. Nous devons dépasser la politisation des mécanismes de vérification en établissant des critères objectifs pour la mise en oeuvre des instruments des droits de l'homme, de façon à ce que la vérification elle-même encourage les politiques qui favorisent les droits de l'homme et consolident leur protection.

De même, il est nécessaire d'assurer l'universalité des traités internationaux qui promeuvent le respect des droits fondamentaux. Dans ce contexte, nous nous félicitons du fait que, parallèlement au débat général actuel, un événement spécial a lieu, visant à encourager la signature et la ratification du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Cet instrument constitue un mécanisme efficace de prévention des très graves violations de la dignité humaine.

Nous saluons la création de la Cour pénale internationale à La Haye, à l'issue de l'élection de ses juges en février dernier. Fort heureusement, l'humanité possède aujourd'hui une institution efficace, indépendante et impartiale pouvant engager des poursuites en cas de crime particulièrement grave portant atteinte à la dignité humaine.

Il nous semble également urgent d'examiner les rapports entre les droits de l'homme et l'environnement. Nous saluons le fait que le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg ait reconnu l'importance d'examiner, de façon exhaustive et transparente, les rapports entre les droits de l'homme et l'environnement, y compris le droit fondamental au développement. Il nous paraît indispensable d'inclure ce point à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée générale.

Le plein respect des droits humains est menacé par certains faits récents dans le domaine de la biotechnologie. Il ne fait pas de doute que les progrès dans les domaines des sciences médicales et de la recherche génétique facilitent le développement et la découverte de nouvelles thérapies et techniques médicales. Mais ces mêmes technologies posent de nouveaux défis éthiques, car elles peuvent servir à violer les droits humains et à porter atteinte à la dignité des personnes.

L'utilisation d'embryons humains dans des expériences scientifiques, abandonnés lors du processus, est inacceptable. Le clonage réduit l'individu à un simple objet de production industrielle et de manipulation. Cela n'est pas acceptable ni au plan moral ni juridique. Le Costa Rica est en faveur de l'interdiction de toute forme de clonage humain et a proposé un projet de résolution dans ce sens, projet qui a déjà recueilli le soutien de douzaines de pays.

La deuxième mesure sur la voie de la paix consiste à faire de la démocratie une forme de vie. La véritable démocratie est un processus permanent qui exige des efforts quotidiens de coordination et de coopération pour respecter la volonté de la majorité et les droits des minorités. Une véritable démocratie suppose également des opportunités égales dans les domaines du développement socioéconomique.

Une troisième mesure sur la voie de la paix est le désarmement, la démilitarisation et la réduction des dépenses militaires. La réduction des arsenaux militaires diminue les risques de violence et permet de

consacrer davantage de ressources aux programmes de développement social. Dans ce contexte, nous saluons les progrès faits par les pays d'Amérique centrale dans la réduction de leurs forces armées et de leurs arsenaux militaires. Deux États de la région ont déjà aboli leur armée – le Panama en 1990 et le Costa Rica depuis 1948. Nous appuyons la proposition du Président Bolaños, du Nicaragua, concernant l'équilibre raisonnable des forces dans la région d'Amérique centrale, qui assurera une transparence et une confiance accrues.

Mon gouvernement prône l'interdiction complète du transfert d'armes à tous les groupes terroristes ainsi qu'aux groupes et aux gouvernements qui commettent des abus graves et systématiques des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. L'adoption rapide d'une convention juridiquement contraignante pour réguler le commerce des armes devient une tâche urgente.

Nous exhortons les États dotés d'armes nucléaires à agir sincèrement lors des négociations sur le désarmement nucléaire. Nous demandons à tous les États de renoncer à la mise au point de nouvelles armes nucléaires et de ratifier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous nous réjouissons de voir que les États membres de l'Organisation des États américains ont récemment adopté une initiative du Costa Rica sur la non-prolifération d'armes chimiques dans l'hémisphère occidental.

La quête de la paix exige le règlement pacifique des conflits par des mécanismes créés dans le cadre du droit international. La Cour internationale de Justice occupe une place centrale en tant que principal organe judiciaire des Nations Unies assurant la primauté du droit dans les relations internationales. Nous exhortons tous les États à en accepter sans conditions la compétence obligatoire.

La mesure suivante en direction de la paix consiste à renforcer les mécanismes de l'ONU permettant de prévenir les conflits et les crises humanitaires avant qu'ils ne se produisent et de rétablir la paix lorsque les conflits armés ont éclaté. Le Conseil doit s'acquitter de ses fonctions de façon plus efficace, plus active et plus juste, sans se laisser entraver dans son action par les intérêts nationaux. À cet égard, il est nécessaire de redynamiser le processus de réforme du

Conseil de sécurité, qui dure depuis plus de 10 ans et n'a encore donné aucun résultat.

Pour rétablir la paix et éviter les guerres civiles, il est nécessaire d'attribuer suffisamment de ressources économiques, techniques et humaines aux opérations de maintien de la paix réalisées sous l'égide de cette Organisation. Ces missions doivent pouvoir compter sur l'engagement résolu et la participation effective de tous les pays, conformément à la Déclaration du Groupe de Rio sur la situation en Colombie, adoptée récemment, le 24 mai, à Cuzco. Nous appelons instamment cette Organisation à appuyer avec détermination le processus de paix en Colombie et à exhorter les mouvements de guérilla à signer un accord de cessez-le-feu et à participer à un dialogue ouvert et transparent en vue de trouver une solution pacifique et définitive au conflit colombien.

L'ONU doit s'attaquer avec détermination aux causes profondes des conflits armés. Il est nécessaire d'éliminer les sources de tensions et de violence. Il est indispensable d'éliminer les injustices économiques, sociales et politiques qui alimentent les conflits.

Le changement de régime en Iraq dont nous nous félicitons donne à l'ONU et à la communauté internationale une occasion unique de réussir la pleine intégration de ce pays au concert des nations. Nous ne devons pas passer à côté de cette occasion. C'est la raison pour laquelle nous appelons les puissances occupantes, le reste de la communauté internationale et l'ONU à travailler à la reconstruction et à la normalisation de ce pays.

Nous ne devons pas non plus permettre que l'Iraq se transforme en source d'instabilité pour la région ou en foyer de terrorisme international. Aujourd'hui nous devons garder en mémoire, en particulier, le sacrifice de Sergio Vieira de Mello et des autres fonctionnaires de l'ONU à Bagdad, qui ont donné leur vie pour cette Organisation et pour le peuple iraquien. Ce sacrifice doit inspirer nos travaux et ce martyr doit nous amener à consacrer tous nos efforts à la défense du droit fondamental à la paix.

De nos jours, la paix se trouve menacée par une résurgence du terrorisme international. Il est indispensable d'adopter toutes les mesures nécessaires, conformément à l'état de droit, pour prévenir et punir les auteurs d'attentats terroristes. Toutefois, la lutte contre le terrorisme international ne doit pas se transformer en un prétexte pour violer les droits de

l'homme ou pour adopter des mesures répressives contre des populations innocentes.

En 1971, l'Assemblée générale a accepté l'entrée de la République populaire de Chine à l'ONU. Cette décision était correcte parce que conforme à l'universalité de cette Organisation. Inspiré, depuis ce temps, par ce même principe, mon pays a plaidé pour que soit maintenue simultanément une représentation de la République de Chine à Taiwan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Nous estimons que la République de Chine à Taiwan peut apporter une contribution considérable aux travaux de cette Organisation. Pendant de longues années, ce pays a été un membre actif de l'ONU. Il a participé de façon constructive à toutes les activités et à tous les organes de cette Organisation. Depuis, la République de Chine à Taiwan a développé des relations approfondies et fructueuses avec les peuples et les gouvernements du monde entier, dans le cadre de la promotion de programmes et de projets pour le développement durable des communautés. Dans l'esprit d'universalité défendu par l'ONU, le Costa Rica plaide pour que les deux Gouvernements soient représentés au sein de cette Organisation.

Je me suis permise de souligner ici une série de mesures qui nous paraissent indispensables dans l'optique d'une paix réelle. Ces mesures sont le moins que nous puissions faire pour honorer nos engagements en matière de paix, auxquels nous devons travailler sans compter.

Dieu bénisse cette Assemblée qui fait tant pour le bien-être de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la Vice-Présidente de la République du Costa Rica de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

Mme Linnette Saborío, Vice-Présidente de la République du Costa Rica, est escortée de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Danemark, S. E. M. Per Stig Moeller.

M. Moeller (Danemark) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser les plus sincères condoléances du Danemark, à l'Organisation des Nations Unies et aux familles de Sergio Vieira de

Mello et de tous ceux qui ont perdu de façon si tragique leur vie à Bagdad, il y a cinq semaines. Je voudrais également rendre hommage à la Ministre suédoise des affaires étrangères, Mme Anna Lindh, qui nous a été enlevée par un acte ignoble qui dépasse l'entendement, alors qu'elle poursuivait sa tâche très importante. Elle nous manquera tous; elle aurait dû se trouver ici avec nous.

Nous avons besoin de l'ONU aujourd'hui plus que jamais. Nous avons besoin de l'ONU pour vivre plus en sécurité dans le monde, pour lutter contre le terrorisme international, pour régler les conflits et pour endiguer la propagation des armes de destruction massive. Nous avons besoin de l'ONU comme garantie des droits fondamentaux de toutes les personnes. Nous avons besoin de l'ONU pour instaurer, appliquer et développer un ordre juridique international fondé sur la primauté du droit. Et nous avons besoin de l'ONU pour combattre la pauvreté et assurer une croissance économique durable.

L'Iraq pose au Conseil de sécurité un problème de fond. Le Conseil, à l'unisson, a confié à l'ONU un mandat pour qu'il aide le peuple iraquien dans toute une gamme de domaines, et notamment sur le plan politique, où il doit jouer un rôle de facilitation et d'appui. L'Iraq, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale ont subi une perte tragique dans les récents attentats. Mais cela ne devrait pas nous ébranler dans notre détermination de continuer d'oeuvrer à un meilleur avenir pour l'Iraq. Ces attentats ignobles ne doivent pas donner à d'autres terroristes l'idée de menacer la présence des Nations Unies en Iraq. Le transfert de souveraineté aux Iraquiens doit se faire le plus rapidement possible, mais la présence militaire internationale doit être maintenue jusqu'à ce que la sécurité soit entièrement rétablie. Il convient de renforcer le rôle et la présence de l'ONU dans ce processus.

Des défis considérables nous attendent. Notre objectif est de faire du XXI^e siècle le siècle de paix, de la stabilité et d'une prospérité croissante pour tous – un siècle dans lequel la liberté, le respect de la personne, et le respect des droits de l'homme et de la démocratie deviendront une réalité de chaque instant, au lieu d'idées abstraites, pour des milliards de personnes.

Au fil des ans, l'ONU a accumulé un palmarès remarquable. Nous avons réussi à transformer l'Organisation paralysée de la guerre froide en tribune

clef pour les discussions et les décisions internationales dans tous les domaines. Je voudrais souligner trois domaines dans lesquels l'ONU pourrait être encore plus forte.

Pour commencer, l'ONU est à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté. En décidant d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, nous nous sommes fixé des objectifs mesurables, auxquels nous devons tous nous tenir et être tenus. À Monterrey et à Johannesburg les pays en développement ont accepté qu'ils étaient responsables de leur propre développement, sur la base de la bonne gouvernance, de la démocratie et de l'état de droit.

Il faut tout particulièrement souligner et appuyer les efforts faits par l'Afrique. Chaque individu sur le continent africain doit ressentir l'urgence des efforts collectifs que nous faisons pour améliorer ses conditions de vie. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'on pourra inverser la tendance sur un continent qui est depuis trop longtemps à la traîne.

L'engagement du Danemark en faveur du développement est éloquent, que ce soit en termes d'assistance au développement ou pour ce qui est de la libéralisation des échanges. Pour ce qui est notamment des bénéfices en faveur des pays en développement, nous avons besoin de libéraliser les échanges. C'est pourquoi l'échec de Cancun a été très décevant. Il nous fallait des résultats, tant pour le monde en développement que pour l'économie mondiale. Nous n'y avons pas réussi à Cancun, mais le Danemark travaillera certainement d'arrache-pied pour arriver à des résultats à l'avenir – en particulier pour les pays en développement.

Le Danemark est en faveur d'une manifestation de haut niveau en 2005 axée sur les engagements pris lors de la Déclaration du Millénaire afin de redonner une nouvelle énergie à la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Danemark est prêt faire le bilan de tous ses efforts pour atteindre ces objectifs, notamment en matière de commerce et d'assistance au développement.

Deuxièmement, l'ONU est essentielle à la mise en place, à l'application et au développement d'un ordre juridique international fondé sur l'état de droit. L'ONU a été créée avec un objectif bien établi et une grande vision. Les concepts et les valeurs de la Charte – de paix et de stabilité internationales fondées sur

l'égalité entre les nations et le respect de leur souveraineté – sont universels.

La force de nos valeurs et de nos principes doit se mesurer à l'aune de nos capacités à les appliquer aux réalités quotidiennes. Nous devons être prêts à adapter nos actions collectives aux besoins du monde. En témoigne le travail immense réalisé dans le domaine des droits de l'homme, des droits des femmes et des enfants, y compris le droit aux soins et aux services en matière de santé de la reproduction, de la lutte contre le terrorisme et des efforts visant à contrôler les armes chimiques, biologiques et nucléaires. En outre, la création de la Cour pénale internationale est la mesure la plus importante prise dans l'histoire contemporaine du droit pénal international, indication indéniable de ce que la communauté internationale ne laissera plus impunis les crimes internationaux les plus graves.

Le Danemark est fermement convaincu qu'une société démocratique fondée sur l'état de droit constitue la meilleure garantie d'un développement stable, tant pour la défense des libertés fondamentales que pour le progrès de la justice sociale. Les droits de l'homme sont universels et doivent être appliqués par tous les États. Il faut que tous les États s'engagent à coopérer de manière constructive avec les mécanismes de l'ONU relatifs aux droits de l'homme et qu'ils surmontent les attitudes traditionnelles touchant leur souveraineté.

Troisièmement, l'ONU est au coeur des efforts visant à s'attaquer aux défis – nouveaux et anciens – en matière de sécurité. Le Conseil de sécurité s'est attaqué avec succès au terrorisme international, et il devrait continuer à examiner la façon de traiter du problème des armes de destruction massive. Il y a une autre question pressante : comment empêcher la déliquescence des sociétés et traiter des causes profondes des conflits, et si les efforts de prévention échouent, comment faire face à l'effondrement de l'ordre social. Il faut de toute urgence élaborer une vision stratégique pour faire face à ces nouveaux défis.

Le Conseil de sécurité reflète encore les structures de pouvoir qui existaient à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En conséquence, une réforme générale est nécessaire pour que le Conseil soit plus représentatif et, en même temps, pour sauvegarder l'efficacité du processus de prise de décisions. Il est tout aussi important que le Conseil de sécurité assure le respect de ses résolutions.

Il faut continuer à se diriger vers des sanctions plus ciblées et plus intelligentes. Nous devons nous assurer que les régimes de sanctions vérifient bien que les objets ciblés soient conformes aux objectifs recherchés par les sanctions. Il faudrait également envisager d'aider les États Membres dans l'application des sanctions. On pourrait aussi assortir les résolutions de mesures incitatives ou punitives.

Nous nous féliciterions également d'un renforcement de la répartition du travail et de la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales. Au cours des 50 dernières années, nous avons mis en place de solides institutions régionales pour surmonter nos divisions et gérer nos problèmes. En même temps que l'initiative du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'intervention rapide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest au Libéria, l'évolution récente des événements en Afrique est très encourageante à cet égard. Pour poursuivre sur cette voie, nous devons tous continuer à étendre notre appui politique et financier à une classe dirigeante africaine progressiste et ferme.

Au fil des années, le Danemark a été actif dans les affaires du monde et a fermement appuyé l'ONU. Nous continuerons à nous concentrer sur les domaines où nous pouvons apporter une contribution pour faire du monde un monde meilleur pour tous. Le Danemark est donc prêt à devenir membre du Conseil de sécurité pour 2005 et 2006. Si nous devenons membre du Conseil, nous oeuvrerons à améliorer l'efficacité et l'impact du Conseil. Nous oeuvrerons à une synergie accrue entre les volets militaire, politique, humanitaire et de développement de la gestion des conflits. Nous espérons que nous pourrions apporter une contribution spéciale au règlement de divers conflits qui font encore rage de par le monde, et nous ferons de notre mieux pour empêcher que de nouveaux conflits n'éclatent. Notre objectif sera de continuer à édifier des passerelles entre les multiples intérêts des membres de l'ONU.

Sous-tendant notre vision d'une Organisation des Nations Unies forte pour le XXI^e siècle est la nécessité de renforcer et de réformer l'Organisation à tous les niveaux et dans tous ses aspects. Nous disons notre ferme appui au Secrétaire général et à ses efforts continus à cet égard, et nous espérons que son groupe de haut niveau nous inspirera et nous donnera des idées nouvelles. Mais c'est nous, les États Membres, qui devons prendre la tête du mouvement. La balle est dans

notre camp. Nous devons permettre à l'ONU de prendre des mesures crédibles et efficaces pour relever les défis du siècle et du millénaire : c'est là notre responsabilité et notre devoir collectifs.

En tant que membre de l'Union européenne, le Danemark oeuvre activement à ces objectifs, et je peux assurer l'Assemblée que tous les pays nordiques appuient fermement les propositions du Secrétaire général et sont prêts à relever ces défis. Veillons ensemble à ce que l'ONU soit également prête.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Jean Obeid, Ministre des affaires étrangères et des émigrés de la République libanaise.

M. Obeid (Liban) (*parle en arabe*) : Si cette session se distingue particulièrement par un remarquable afflux de chefs d'État et de gouvernement, ce n'est pas par souci de se plier à un rituel ou de se conformer à un engagement périodique fixé par des dates contraignantes. C'est plutôt la situation du monde d'aujourd'hui qui exige ce rassemblement exceptionnel, puisque tous les habitants de la planète perçoivent la lutte croissante entre l'angoisse et l'espoir, la sécurité et le désarroi, la force et la faiblesse, le superflu et le besoin, l'abondance et la faim, la liberté et la répression.

Retourner dans cette Assemblée est comme remonter à nos sources et à nos origines, afin de retrouver un bon sens et des principes que nous avons failli perdre. Nous revenons à l'Organisation comme des enfants qui ont changé en rentrant chez eux. On y retrouve l'obéissant et le rebelle, l'opresseur et l'opprimé, de même qu'on retrouve cette Organisation aussi blessée que certains de ses enfants.

Toute atteinte à l'ONU nous touche tous. Le qualificatif de « martyrs de l'humanité » ne peut mieux convenir à ceux qui sont tombés en accomplissant leur mission, du comte Folke Bernadotte à Dag Hammarskjöld jusqu'à Sergio Vieira de Mello et d'autres, qui ont fait le sacrifice ultime pour cette Organisation.

L'Organisation des Nations Unies n'est pas, dans l'esprit du monde, un organe auquel on a simplement recours pour défendre les droits des faibles et des démunis, mais surtout une instance qui dissuade les forts de toute arrogance et leur rappelle leurs devoirs et leurs engagements.

Notre région et notre pays ont plus que d'autres longtemps souffert et continuent de souffrir du recours à la force aux dépens du droit. C'est justement lorsque l'écart s'est creusé par rapport à l'esprit de l'Organisation internationale et à sa raison d'être que les guerres et les injustices se sont succédé, notamment depuis qu'a été fondée, sur les décombres du peuple palestinien, une entité qui ne reconnaît aucune frontière, fût-ce la sienne ou celle des autres.

Des approches justes et globales ont été adoptées à la Conférence internationale de Madrid en vue de trouver un règlement pacifique au conflit au Moyen-Orient, approches qui ont engendré des principes de base et des acquis qu'il est difficile de remettre en cause. Mais depuis sont apparues des approches partielles qui n'ont clairement pas réussi à réaliser la paix, à instaurer la sécurité et à assurer la stabilité, comme l'a démontré la suite des événements. Il est devenu certain, sauf pour les irréductibles en Israël, qu'il ne saurait y avoir de sécurité sans solution politique ou de solution politique pacifique partielle qui s'obtienne indépendamment d'une solution globale, incarnant l'esprit de justice de la Conférence de Madrid et de l'initiative de paix arabe entérinée au Sommet arabe de Beyrouth.

Cette solution est fondée sur les résolutions pertinentes de l'ONU qui restitueraient au Liban les territoires sous occupation israélienne, y compris les fermes de Chebaa; et à la Syrie ses territoires occupés, jusqu'à la ligne du 4 juin 1967. Cette solution permettrait également aux réfugiés palestiniens de réaliser le droit humanitaire, moral et juridique de retour sur leurs terres. Ce processus serait couronné par la création d'un État palestinien souverain, indépendant, stable et viable, avec Al Qods Al Charif pour capitale.

Les faits sur le terrain contredisent de manière flagrante tout ce qui précède, puisque le Gouvernement israélien persiste à construire des colonies de peuplement, à recourir à des détentions administratives, à tuer des hommes, des femmes et des enfants, à démolir des habitations et à arrêter et à assassiner des individus, de manière préventive.

De même, à l'image de la Palestine, le Liban subit de façon continue et provocatrice les menaces, les agressions et les violations aériennes, terrestres et maritimes par Israël de son territoire, comme l'ont décrit le Secrétaire général et son Représentant spécial

dans la région. Cette situation appelle donc la communauté internationale à faire pression sur Israël pour mettre fin à ces violations persistantes.

De même, les prisonniers libanais en Israël sont encore retenus en otages, au mépris du droit. Israël conserve en outre ce qui reste des cartes localisant les champs de mines déposées durant son occupation, sans oublier qu'il recourt de façon persistante à la politique de liquidation et convoite les eaux et les ressources naturelles du Liban.

Je ne peux m'empêcher de dire que le refus de reconnaître aux réfugiés palestiniens le droit de retour mettra toute la région du Moyen-Orient dans une situation explosive, d'autant que le Liban, tant au niveau de son gouvernement que de son peuple, s'attache à la réalisation de ce droit et le considère comme légal, naturel et moralement incontournable. À partir de là, il est inadmissible d'évoquer ce qu'on appelle les « solutions réalistes » à ce problème, qui sont contraires par leur essence même aux principes du droit international et à l'esprit de justice. En tout état de cause, l'attachement au droit de retour et le refus de l'implantation des réfugiés palestiniens sont à la base de l'entente libanaise qui a mis un terme à la guerre et a abouti à l'Accord de Taëf, entériné par l'ONU.

Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer que ces positions et ces choix relatifs au Liban et au Moyen-Orient ne sont pas des choix temporaires, susceptibles de changer en fonction d'un changement des rapports de force, mais des choix fondés sur le droit et la morale, conformes aux exigences d'une paix juste, seule capable de garantir la permanence et l'inviolabilité de tout règlement éventuel du conflit israélo-arabe.

Ce type d'engagement serait conforme aux efforts déployés par l'ONU en vue de réaffirmer son rôle et de réaliser ses objectifs, notamment ceux partagés par des coparrains du processus de paix, en tenant en compte du rôle dévolu à l'Union européenne.

Il est dans l'intérêt d'Israël de regagner la voie de la raison et de la justice. Il incombe à la communauté internationale de l'y ramener, après l'incapacité de ses gouvernements à le faire.

En Israël, le gouvernement actuel préfère réciter le bréviaire des droits et ignore celui des devoirs. Nous considérons qu'il serait infiniment dangereux de lire dans un seul bréviaire, quel qu'il soit.

Le Gouvernement israélien construit un mur de séparation d'avec le peuple palestinien, en invoquant le prétexte de la sécurité, et en érige un autre, plus grand, plus monumental et plus injuste, entre le plus puissant des pays occidentaux et le reste du monde, notamment le monde arabo-musulman. Israël le fait pour servir ou appuyer les intérêts de ceux qui veulent provoquer un conflit entre l'Orient et l'Occident, entre l'islam et le christianisme, entre les civilisations, les cultures et les religions, alors qu'il s'agit, en tout état de cause, d'une civilisation humaine unique, de valeurs spirituelles communes, d'une foi en un Dieu éternel, quel que soit le chemin qui y mène ou le nombre de prophètes.

De même, le Gouvernement israélien recourt à une violence quotidienne pour soumettre l'autre, ignorant ou feignant d'ignorer que la violence entraîne l'insoumission, que les oppresseurs et les victimes ont souvent échangé les rôles et que ceux qui exerçaient leur domination à certaines périodes de l'histoire ont vu leur hégémonie décliner irrémédiablement. Il oublie que la pérennité revient à Dieu seul, ainsi qu'aux valeurs de l'égalité, de l'équité et de la justice entre les hommes.

Au sein du Gouvernement israélien, il y a ceux qui sont venus au pouvoir à la faveur d'une vague extrémiste, qui a renversé leurs prédécesseurs et a même entraîné leur assassinat. Malgré cela, ils n'hésitent pas à taxer d'extrémisme les Arabes et les musulmans et à les accuser d'être la seule source de l'extrémisme.

En Israël, il y a ceux qui veulent à tout prix faire de ce pays une forteresse dominant la région au lieu d'un État de la région, et ceux qui rendent la vie des Palestiniens pire que la mort, affichant une étrange détermination de faire mourir les Israéliens avec les Arabes dans la guerre, au lieu de vivre avec eux dans la paix.

Au sein du Gouvernement israélien, il y a ceux qui feignent d'ignorer que le Liban, la Syrie et le droit des Palestiniens au retour passent obligatoirement par un règlement du conflit et l'instauration d'une paix juste, globale et permanente. En revanche, ils essaient désespérément, par le biais de certains faibles d'esprit, de raviver les conflits parmi les Palestiniens, parmi les Libanais, entre les Libanais et les Syriens, ou encore parmi les Arabes, au lieu de chercher à régler le conflit entre tous les Arabes et Israël, de manière généreuse, juste, globale et équitable.

Le Gouvernement israélien pense plutôt qu'il est plus important de gagner du temps que de gagner la paix, et qu'il vaut mieux jouer sur les différents volets et problèmes que de chercher à régler le conflit sous tous ses volets et aspects en pensant que l'intimidation pourrait transformer l'injustice en droit, le droit en injustice et l'occupation en indépendance.

Ce même gouvernement s'attache à la devise de la souveraineté absolue, et à la souveraineté violée par Israël ou partagée avec les autres, limitant le rôle de son plus important allié à l'octroi d'argent et d'armes, et refusant même de lui conférer le droit de lui donner des conseils. Si le conseil porte par exemple sur la construction en cours du mur de séparation et de discrimination, le conseil du plus puissant État du monde est ignoré et le mur élevé.

Beaucoup de péchés s'expliquent par une trop grande tolérance des fautes et l'usage discriminatoire des critères et mesures en matière de justice et de résolutions internationales engendre un chaos immense. Et ni la justice, ni la sagesse, ni la sécurité, ni la paix ne peuvent mettre un terme à cette impuissance flagrante que les grands pays n'arrivent pas à dépasser à cause de la dualité des critères et de la pluralité des poids et des mesures quand il s'agit d'Israël.

Ceci nous amène évidemment à évoquer la nécessité de réformer l'ONU, tout autant que la nécessité de renforcer son rôle en révisant les mécanismes et les méthodes de travail du Conseil de sécurité, en augmentant le nombre de membres du Conseil de sécurité en vue de lui donner plus de poids dans la prise de décision et en renforçant l'aspect consultatif et démocratique qui devrait présider aux travaux de notre Organisation internationale. Ces réformes répondraient de manière juste et efficace aux nouveaux défis qui menacent la sécurité dans le monde et formeraient un élément d'équilibre et de stabilité dans les relations internationales, surtout si elles s'accompagnent d'une modernisation du travail des organes de l'ONU et d'une rationalisation qui aboutirait à écarter l'utilisation du droit de veto de manière à entraver la justice et l'application du droit dans le monde.

En Iraq aussi on entend un appel de plus en plus fort en faveur d'un retour à l'ONU dont le rôle central serait d'aider le peuple iraquien à préserver son unité, à reprendre les rênes de son destin et de son

gouvernement, à mettre fin à l'occupation de son territoire, à mettre en place les moyens de gérer ses ressources, à choisir les articles de sa propre Constitution et à élire ses dirigeants librement.

Il est possible qu'une seule partie fasse la guerre par air. Mais la paix sur terre ne peut être réalisée qu'avec les autres, à l'intérieur de l'Iraq, en consultation avec ses voisins et avec l'aide des Nations Unies. La paix en Iraq et son destin exigent que les Iraquiens soient libérés de l'occupation dans les plus brefs délais tout en oeuvrant dans le cadre de l'ONU pour l'amener à jouer un rôle politique central et élargi, non limité aux seules questions sociales.

C'est là l'appel fondamental suscité par les événements et tragédies passées. C'est le vœu du peuple iraquien. Seul l'ignorant ou celui qui feigne l'ignorance refuse d'écouter et de tirer des conclusions avant qu'il ne soit trop tard.

Le début de ce siècle a été marqué par la violence et le terrorisme qui ont révélé leurs pires aspects lors des tragédies et des crimes du 11 septembre et ont ouvert la voie à la recrudescence consécutive des appels à l'extrémisme et au choc de civilisations. C'est pourquoi nous refusons de nous soumettre au pire des maux qui menacent la paix et l'unité de notre planète.

Le Liban a été l'un des premiers pays à être pris pour cible par certains groupes terroristes extrémistes mais il y a fait face courageusement et fermement, tout en restant confronté au terrorisme d'État pratiqué par Israël, lequel a causé la mort, les préjudices et le déplacement de milliers de Libanais et a détruit des secteurs vitaux et les infrastructures du pays. Et si nous établissons une distinction entre le terrorisme et le droit des peuples sous occupation à résister et à libérer leurs terres, dans les limites agréées par les résolutions de la légalité internationale et par la Charte des Nations Unies, notre pays condamne résolument et vigoureusement le terrorisme sous toutes ses formes, car il constitue un danger qui menace l'humanité toute entière, sans distinction de race, de couleur ou de religion. En outre, le Liban réaffirme sa détermination à poursuivre sa coopération avec la communauté internationale pour lutter contre ce fléau qui cause des préjudices énormes dans le monde entier.

Je ne manquerai pas, à la fin de mon discours, d'adresser mes félicitations à M. Hunte pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je lui souhaite plein succès dans sa mission. Je voudrais aussi

saluer les efforts du Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour renforcer les chances d'assurer la paix, la stabilité et le développement dans le monde. Je voudrais aussi louer le rôle de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban tout en espérant qu'elle arrivera à terminer le mandat qu'il lui reste à accomplir tel que défini dans la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, après la libération par le Liban de la plus grande partie de son territoire.

Le Liban a longtemps refusé et refusera toujours les attitudes de repli et de rigorisme, optant pour le dialogue et une interaction humaine et civilisationnelle riche et créatrice. Il restera fidèle à cette mission et veillera, en dépit des défis, à renforcer l'état de droit, en paroles et en actes, et à promouvoir les valeurs de liberté et de démocratie qui sont celles des Nations Unies et du Liban depuis le début.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Mircea Geoana, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

M. Geoana (Roumanie) : Je tiens à joindre la voix de la Roumanie à ceux qui ont vivement félicité S. E. M. Julian Robert Hunte pour son élection à l'importante position de Président de notre Assemblée générale, tout en lui souhaitant plein succès et l'assurant de l'entier appui de ma délégation.

Les débats politiques de cette session de l'Assemblée générale se tiennent dans un contexte international qui requiert de notre part un long regard critique sur la manière donc les Nations Unies sont capables de répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Les récentes attaques terroristes de Bagdad qui ont eu pour victimes l'Ambassadeur Sergio Vieira de Mello et d'autres braves membres de la communauté onusienne, ainsi que des Iraquiens, qui s'étaient engagés à restaurer la stabilité dans leur pays, ont prouvé une fois de plus que la seule langue dont les fanatiques font usage est le crime et la terreur. La meilleure manière de rendre hommage à la mémoire de ces victimes de la terreur est d'accomplir avec détermination accrue la mission à laquelle ils avaient dédié leur vie.

Aujourd'hui, les Nations Unies sont appelées à continuer de jouer un rôle majeur au service du bien.

Au cours de la dernière décennie, l'Organisation des Nations Unies a beaucoup accompli, en dépit des

difficultés qui semblaient insurmontables et de certaines limitations bien évidentes. Parfois ces obstacles n'étaient dus qu'au manque de perspectives partagées à l'égard des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Pourtant nous avons réussi à maintenir la gestion de la sécurité mondiale.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Comme toujours à l'ONU, nous sommes confrontés au défi résultant de vues divergentes. Cela n'est pas nouveau. Ce qui l'est, par contre, c'est l'ampleur des conséquences. Ce n'est pas parce que nous ne pouvons pas nous entendre sur tout que nous devons ne rien faire. Le rôle des Nations Unies n'est pas de s'entendre sur tout. Leur rôle consiste à parvenir à des consensus. Nous pouvons le faire si nous nous attachons à la négociation, pas aux mots mais au fond.

Indépendamment de l'importance du débat d'aujourd'hui, nous ne devons pas nous laisser distraire par des discussions sur un monde unipolaire, multipolaire ou bipolaire. Il nous faut plutôt nous attacher aux diverses manières de régir un monde qui puisse bénéficier aux individus, offrir des possibilités de prévenir, dissuader et combattre le terrorisme et l'agression. Si nous sommes fidèles au principe d'une communauté internationale déterminée à préserver la paix et à accroître la prospérité, il nous faut examiner les moyens de parvenir à des niveaux supérieurs de compréhension au niveau international, plutôt que la pertinence actuelle du système des Nations Unies, car nous devons nous rappeler qu'une véritable sécurité est une sécurité partagée, et une véritable prospérité est une prospérité partagée.

À cette fin, nous devons également garder à l'esprit que la légitimité fait naître la crédibilité qui, à son tour, aboutit à la prévisibilité, et que la prévisibilité crée une communauté des vues à long terme, pierre angulaire des coalitions durables.

C'est la raison pour laquelle nous partageons le jugement du Secrétaire général qui a dit : « L'Organisation ne porte pas en elle-même sa propre finalité. Elle n'est que le moyen de fins définies en commun. » (A/58/1, par. 10)

Notre conviction selon laquelle les États Membres doivent permettre à l'Organisation des Nations Unies de continuer à travailler d'une façon efficace, résolue et axée sur les résultats a encouragé la Roumanie à soumettre sa candidature comme membre

du Conseil de sécurité pour un mandat qui commencerait en janvier prochain. Nous remercions le Groupe des États d'Europe orientale et autres États de leur appui à notre égard. C'est une responsabilité que nous ne sous-estimons pas. Notre mission sera de confirmer la validité de l'ONU en tant qu'acteur international essentiel chargé de prévenir et de régler les conflits, d'éliminer la pauvreté et de promouvoir les droits de l'homme.

Comme il sied à un État qui deviendra bientôt membre de l'Union européenne et de l'Accord entre la République de Bosnie-Herzégovine et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), nous croyons en une démarche multilatérale face au terrorisme, à la prolifération des armes de destruction massive, à la criminalité organisée et aux violations des droits de l'homme.

En tant que pays qui a lutté pour reconstruire une société démocratique fondée sur l'état de droit, l'économie de marché et le respect des droits de l'homme, nous comprenons les défis complexes de la transition que d'autres pays connaissent également. Ce n'est pas un processus facile. Mais, à notre avis, c'est la seule façon de garantir une prospérité économique durable et la cohésion sociale des citoyens. Nous voulons que le rôle pivot de l'ONU soit renforcé dans le domaine de la coordination des efforts mondiaux déployés à cette fin.

Le profil international de la Roumanie se définit par notre situation géographique, par notre histoire et nos capacités en Europe et par notre expérience de la transition. Nous sommes déterminés à jouer un rôle responsable de liaison entre l'Est et l'Ouest de notre continent, à tendre la main aux pays de la rive orientale de la Mer noire, au Caucase et au grand Moyen-Orient. Nous nous engageons à contribuer à la diffusion des valeurs euro-atlantiques au-delà de l'OTAN et de l'Union européenne par la promotion constante de la culture du dialogue et de la coopération régionale.

Le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la multiplication des États manqués et les inégalités mondiales sont quelques uns des aspects les plus troublants de notre époque. La rapidité et l'inégalité des processus mondiaux intensifient la complexité et la nature globale des menaces à notre sécurité et à notre prospérité communes.

Nous disposons déjà de toute une série d'instruments pour nous attaquer aux menaces, tels que le terrorisme et les armes de destruction massive. Il faudrait maintenant les utiliser d'une façon plus responsable et efficace. Par exemple, il faut doter le Comité contre le terrorisme de ressources en spécialistes afin qu'il puisse opérer plus efficacement pour rationaliser les législations nationales relatives à l'élimination des ressources financières du terrorisme et contrôler sa mise en oeuvre. Il faudrait renforcer les régimes juridiques internationaux de non-prolifération afin d'empêcher tout proliférateur obstiné de se dérober à ses obligations internationales. Les pays préoccupés par la prolifération devraient subir des pressions diplomatiques et économiques, d'autant plus efficaces qu'elles sont multilatérales.

Des défis à la sécurité et à la stabilité du monde apparaissent à mesure que s'étend la mondialisation. Le développement durable est lié de plus en plus étroitement à la paix et à la sécurité durables. La mondialisation est inévitable. À condition qu'elle aille de pair avec la bonne gouvernance, une aide suffisante au développement et la sensibilité aux questions de l'environnement, ainsi qu'avec des échanges équitables reposant sur des marchés ouverts, la mondialisation représente une force pour le progrès. Mais les disparités mondiales ne s'estompent pas. Le rapport entre le revenu par habitant des pays les plus riches et des pays les plus pauvres est de plus de 70 contre un. Il est donc particulièrement décevant que les négociations de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún aient abouti à l'impasse. Nous lançons un appel à toutes les parties pour qu'elles redoublent d'efforts en décembre afin de reprendre le dialogue et réduire les écarts. Le succès qu'il nous faut ne consiste pas à rendre les marchés plus libres et plus ouverts, mais à instaurer un commerce équitable qui apporte une valeur ajoutée aux régions, aux nations et aux communautés.

Le développement durable exige tout d'abord que nous gérions la mondialisation de façon responsable afin qu'elle profite à tous. Il est temps de s'attacher à mettre en oeuvre les objectifs concrets que sont l'élimination de la pauvreté et l'accélération du développement. Le défi consistera à prioriser nos travaux. Lors du prochain Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui se tiendra à la fin du mois prochain, notre attention devrait être fermement axée sur les résultats.

Nous devons également redoubler d'efforts pour mettre fin aux conflits et trouver le moyen d'assurer le relèvement des pays qui ont survécu aux conflits, mais luttent pour survivre à la paix. L'Afrique montre de façon particulièrement inquiétante combien il est dangereux de fermer les yeux sur les conséquences des conflits. Les graves crises humanitaires sur le continent laissent augurer d'un avenir sombre pour de nombreux pays et suscitent un désespoir et des frustrations considérables.

La communauté internationale doit être plus déterminée à s'attaquer à la pauvreté, à l'intolérance et à la haine ethnique. Nous voudrions voir l'ONU renforcer ses capacités en matière d'opérations de maintien de la paix et insister en particulier sur les processus de reconstruction et de relèvement. Nous l'avons fait en Afghanistan. Cependant assurer le succès de l'offensive démocratique dans la lutte contre le terrorisme pose toujours un défi à notre capacité et à notre volonté. Je crois que l'enjeu mérite cet engagement de notre part.

Au Moyen-Orient, la nouvelle vague de violences entrave la pleine mise en oeuvre de la feuille de route agréée. La Roumanie condamne fermement les attentats-suicide à la bombe perpétrés par les ennemis de la paix et de la sécurité dans la région. Nous prions instamment le nouveau Gouvernement palestinien d'agir efficacement contre de nouvelles attaques terroristes dirigées contre Israël et ses citoyens, mais il est tout aussi important que le Gouvernement israélien honore ses engagements dans le cadre de la poursuite d'une solution politique à ce terrible conflit. Nous appuyons également les décisions du Quatuor destinées à surmonter cette situation dangereuse. Nous suivrons, avec le plus vif intérêt, la réunion ministérielle devant avoir lieu cette semaine.

En Iraq, nous sommes d'avis que le moment est venu pour la communauté internationale de travailler de concert afin de stabiliser et de relever ce pays infortuné, dont la population a subi si durement et si longuement la tyrannie. L'aboutissement des négociations sur la nouvelle résolution concernant l'Iraq n'est pas une simple option – c'est une obligation.

Il faut nous concentrer maintenant sur ce qui compte le plus : les mesures à prendre par la communauté internationale pour donner au peuple iraquien des moyens d'action et pour assurer le

fonctionnement démocratique des institutions dans le pays ainsi que la stabilité, non seulement en Iraq, mais dans le grand Moyen-Orient dans son ensemble. En tant que pays membre de l'Autorité provisoire de la Coalition, la Roumanie s'est déjà engagée et est prête à poursuivre sa contribution à la réalisation de ces objectifs. Nous attendons avec intérêt de prendre part à la prochaine conférence ministérielle pour l'assistance au peuple iraquien qui se tiendra à Madrid en octobre.

De nombreux conflits dans le monde résultent de l'effondrement des États nations. Des frontières perméables, des institutions nationales fragiles et le développement d'allégeances de rechange fondées sur des facteurs religieux, économiques ou autres conduisent souvent à l'effondrement des structures étatiques. La caractéristique principale de ces États est l'absence de légitimité politique, liée à l'existence d'un secteur de la sécurité soumis à aucun contrôle et qui ne rend des comptes à personne, et à un mépris du droit. Cela aboutit à des conflits violents pour le contrôle des ressources, ou entre divers groupes ethniques ainsi qu'à la violation des droits humains et du droit humanitaire. Les armes illégales deviennent facilement accessibles et la criminalité organisée et la violence prospèrent, tandis que les perspectives économiques disparaissent.

Le Sud-Est de l'Europe est un bel exemple de réussite de la communauté internationale qui a su empêcher une rechute concernant les situations d'après conflit. L'année écoulée a vu de réels progrès dans la région, en raison principalement des efforts accrus des pays concernés eux-mêmes, en partenariat avec la communauté régionale et avec le soutien des organisations et partenaires internationaux. Toutefois, certains problèmes persistent. Il est vital de continuer d'encourager le respect des engagements déjà acceptés en matière de responsabilités et de calendrier et la création de sociétés véritablement démocratiques et pluriethniques. Lutter contre la criminalité organisée et les trafics illicites, y compris le plus dégradant d'entre eux qui consiste à faire des individus de simples produits, est une priorité dans notre approche régionale.

Nous devons entreprendre un examen approfondi de tous ces défis et nous y attaquer avec une détermination renouvelée, en utilisant pleinement et efficacement les instruments dont nous disposons au sein du système des Nations Unies. L'on a beaucoup débattu de la capacité des Nations Unies à répondre

aux crises. Les inconvénients des méthodes de travail actuelles des structures et mécanismes qui la composent, et qui ont été élaborés il y a plus d'un demi-siècle, exigent une réforme radicale. Mais le vrai débat porte sur l'efficacité, la capacité de s'adapter et d'évoluer, sur notre volonté commune, en tant que membres responsables de la communauté internationale, d'agir ensemble. Le reste, y compris les stratégies indispensables, suivra naturellement et il sera alors possible de s'attaquer aux menaces anciennes aussi bien qu'aux nouvelles.

L'ONU doit servir de plus souvent de catalyseur de l'action collective. Voilà qui exige une coopération étroite entre ses Membres, ainsi que le dialogue et un partenariat avec la constellation très active des nouveaux acteurs non-étatiques, qu'il s'agisse de la société civile, des organisations non gouvernementales, du monde des affaires ou des milieux universitaires. Enfin, l'Organisation doit devenir plus efficace, plus rationnelle et plus accessible aux peuples du monde.

Nous devons peser nos différences, mesurer notre capacité à intervenir conjointement et agir de manière coordonnée. La nature des problèmes actuels affectant les individus dans tout ce qu'ils font, nous devons donc placer l'individu au centre de tout ce que nous faisons.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur inscrit au débat général de la présente séance.

Un certain nombre de représentants ont demandé à prendre la parole pour exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

M. Choe Myong Nam (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait exercer son droit de réponse face aux allégations formulées par le Ministre japonais des affaires étrangères qui, hier, a évoqué des questions telles que le développement de missiles, le programme nucléaire et les enlèvements attribués à la République populaire démocratique de Corée.

Ma délégation réfute catégoriquement ces allégations sans fondement et souhaite, en retour, attirer l'attention de l'Assemblée générale sur les vérités suivantes concernant la question des enlèvements.

Tout d'abord, la question des enlèvements est le produit de la politique d'hostilité sans précédent suivie par le Japon contre la République populaire démocratique de Corée et des relations d'hostilité intense qui persistent entre les deux pays depuis plus d'un siècle. Tout au long de ses quarante années d'occupation militaire de la Corée, le Japon a infligé des souffrances, des malheurs, des désastres et des sacrifices indicibles à la population coréenne. À titre d'exemple, le Japon a enrôlé et enlevé de force plus de 8,7 millions de Coréens et en a tué un million. Il a également contraint 200 000 jeunes filles et femmes coréennes à servir de « femmes de confort » aux militaires japonais. Il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg de toutes les atrocités et crimes contre l'humanité commis par le Japon contre le peuple coréen. Aucune famille dans mon pays n'a été épargnée par les atrocités japonaises.

Dans ces circonstances, comment peut-on oser comparer la mort d'une petite poignée de Japonais enlevés à cette myriade de victimes humaines, qui équivalent à un génocide? Pourtant, le Japon refuse toujours de révéler la vérité sur ses crimes et, au contraire, use de tous les moyens possibles pour éviter de dédommager les victimes. Cela fait que l'hostilité à l'égard de la République populaire démocratique de Corée persiste encore aujourd'hui. C'est dans ce contexte que surgissent des questions comme celle des enlèvements.

En deuxième lieu, le problème en question devrait naturellement être réglé entre les deux pays. Conformément à la Déclaration historique de Pyongyang, publiée le 17 septembre 2002, et à d'autres accords bilatéraux, les deux pays se sont engagés à résoudre les questions en suspens de ce type. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a tout fait pour trouver une solution rapide à la question des enlèvements. Il a, entre autres, fourni tous les moyens et les informations nécessaires à la délégation d'enquête japonaise chargée de la question qui s'est rendue sur le sol de la République populaire démocratique de Corée. Grâce à notre coopération sincère, la question a été pour l'essentiel résolue. La seule chose qui reste désormais

en suspens est la garantie du retour, sains et saufs, à Pyongyang des cinq survivants.

Chose surprenante toutefois, le Japon a trahi la Déclaration de Pyongyang et est revenu sur toutes ses

promesses. Tout d'abord, il a abrogé unilatéralement ses obligations au titre de cet accord bilatéral en maintenant captifs cinq survivants enlevés, qui s'étaient rendus au Japon, pour une visite à leur famille d'une période de 10 à 15 jours. Ils étaient sensés rentrer chez eux à Pyongyang. Voilà la réponse des autorités japonaises à l'attitude sincère et généreuse de la République populaire démocratique de Corée.

Troisièmement, cette question relève aussi bien du domaine humanitaire que du domaine des droits de l'homme et elle ne devrait en aucun cas être exploitée à des fins politiques. Le Japon a pour seul objectif de politiser le problème afin de jeter l'opprobre sur la République populaire démocratique de Corée. Le Japon soulève cette question devant toutes sortes d'instances internationales, même si l'instance en question est consacrée à l'aide économique. Si le Japon tenait véritablement à résoudre les problèmes en suspens, tel celui des enlèvements, il réglerait une fois pour toute la question de ses crimes passés en faisant toute la lumière sur les atrocités commises et en dédommageant, en bonne et due forme, les victimes.

M. Motomura (Japon) (*parle en anglais*) : En réponse à la déclaration que vient de faire le représentant de la République populaire démocratique de Corée, je voudrais saisir l'occasion qui m'est donnée pour exercer mon droit de réponse au nom du Gouvernement japonais.

Le Gouvernement japonais ne considère nullement que la question des enlèvements a été résolue. Il est d'autant plus important de rectifier, le plus rapidement possible, cette situation anormale que les 5 personnes enlevées qui sont revenues au Japon en octobre dernier, après 25 ans d'absence sont toujours séparées de leurs familles, restées à Pyongyang. Le retour des familles doit avoir lieu. Il est aussi indispensable que la question des enlèvements soit réglée de manière exhaustive, en recourant à toutes les mesures disponibles, notamment aux enquêtes pour savoir ce qui s'est réellement passé.

La position de principe du Japon n'a pas changé et nous devrions résoudre complètement la question des enlèvements ainsi que les questions de sécurité, y compris les problèmes nucléaires et la question des missiles, sur la base de la Déclaration conjointe de Pyongyang, du Japon et de la République populaire démocratique de Corée afin de parvenir à la normalisation des relations diplomatiques avec la

Corée du Nord. Le Gouvernement japonais voudrait demander une nouvelle fois fermement à la Corée du Nord de prendre des mesures concrètes et responsables en vue du règlement de ces questions.

Pour ce qui est des autres points soulevés par le représentant de la République populaire démocratique de Corée, compte tenu de l'heure tardive, je voudrais me réserver la possibilité d'exercer notre droit de réponse à une étape ultérieure de la session de l'Assemblée générale.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Dans la déclaration qu'il a prononcée ce matin durant le débat général, le Vice-Président de la République de Bolivie a parlé de mon pays, ce qui mérite un bref commentaire.

Le Chili travaille avec la Bolivie sur un programme bilatéral tourné vers l'avenir. Bien que nous ne soyons pas désespérément accrochés au passé, ce processus bilatéral repose néanmoins sur le respect scrupuleux des traités internationaux depuis longtemps en vigueur, qui confèrent aux deux parties un ensemble d'obligations donnant la primauté au droit international et aux règles établies, dans un but de coopération et d'intégration efficace.

M. Choe Myong Nam (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Une fois encore, ma délégation rejette catégoriquement les allégations qui viennent d'être faites par le représentant du Japon. Je pense donc qu'il est inutile que je répète dans le détail notre position, que nous avons déjà fait connaître à plusieurs occasions.

Cependant, il est selon moi important de souligner que, si le Japon aspire véritablement à résoudre la question des enlèvements, il devrait rester fidèle à la Déclaration commune du Japon et de la République populaire démocratique de Corée ainsi qu'à tous les accords bilatéraux, qui forment le cadre de la normalisation des relations entre les deux pays.

Dans ce contexte, nous voudrions demander au Japon s'il est réellement prêt à reprendre la mise en oeuvre de la Déclaration commune, qu'il a selon nous trahie, et de tirer un trait sur tous les crimes et atrocités commis par le passé contre le peuple coréen et parmi lesquels figurent, comme je l'ai dit, l'enrôlement forcé et l'enlèvement de 8,4 millions de Coréens, l'assassinat d'un million d'autres et l'exploitation sexuelle de 200 000 femmes et jeunes filles coréennes au profit de

l'armée japonaise. Nous posons cette question au représentant du Japon parce qu'elle est primordiale pour régler toutes les questions en suspens, y compris celle de la normalisation des relations entre la République populaire démocratique de Corée et le Japon.

Deuxièmement, nous demandons au Japon s'il est prêt à respecter la totalité des accords bilatéraux en relâchant les cinq personnes enlevées encore vivantes qui ont été appréhendées durant une visite à leur famille au Japon. Ces survivants, qui étaient censés retourner à Pyongyang et décider de leur avenir en consultant leurs proches, ont malheureusement été appréhendés par le Japon. Depuis, les médias du monde entier parlent d'un deuxième enlèvement.

Nous posons les questions suivantes : le Japon respectera-t-il tous les accords bilatéraux, notamment en relâchant ces cinq survivants que le Japon a appréhendés. Si le Japon ne parvient pas à répondre de façon claire, sincère et adéquate à ces questions simples et fondamentales, nous en déduisons que son but n'est pas de régler le problème mais de le politiser. Cela devrait être rejeté avec énergie et condamné par cette institution de la communauté internationale.

M. Aranibar Quiroga (Bolivie) (*parle en espagnol*) : Par rapport à ce que le représentant du Chili a dit dans l'exercice de son droit de réponse, je suis tenu de rappeler que la Bolivie ne renoncera pas à sa requête légitime de jouir d'un accès souverain à l'océan Pacifique, parce que notre nation a vu le jour sous la forme d'une république indépendante dotée d'un littoral maritime. Cette revendication, que nous formulons depuis plus d'un siècle, n'est pas le fruit de l'acharnement ou d'un caprice mais tient plutôt à la faiblesse de nos ressources économiques et aux importants obstacles géographiques qui pénalisent notre compétitivité. Notre situation de pays enclavé a

ralenti notre développement et nuit au bien-être de nos citoyens, comme cela a été observé dans l'analyse des grands problèmes propres à tous les pays enclavés. Des études, y compris celles du système des Nations Unies, démontrent de façon encore plus patente que l'absence d'un accès souverain à la mer compromet considérablement les chances de croissance économique des pays enclavés. Cela incite davantage encore la Bolivie à retrouver son accès souverain à la mer. C'est une question de justice qui est irrévocable à nos yeux. Aussi demandons-nous à la communauté internationale de nous prêter sa solidarité et son soutien.

M. Muñoz (Chili) (*parle en espagnol*) : Ma délégation n'entamera pas un débat stérile avec la délégation bolivienne. Le droit international est clair et net à ce sujet, tout comme l'est notre détermination à poursuivre la coopération et l'intégration bilatérale. Les récents progrès enregistrés vers l'intégration économique de nos deux pays sont plus éloquents que n'importe quel discours.

M. Motomura (Japon) (*parle en anglais*) : La position du Gouvernement japonais au sujet des enlèvements est celle que j'ai exposée dans ma première intervention.

M. Aranibar Quiroga (Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous sommes tous d'accord pour dire qu'en fin de compte, ce sont toujours la vérité, les droits et la légitimité qui triomphent en dépit de tous les efforts entrepris pour en limiter la pleine expression. C'est pourquoi nous nous associons à la communauté internationale et à tous ceux qui désirent adopter une attitude constructive en ces temps difficiles. En cette occasion, nous réaffirmons qu'il est impératif de réaliser des avancées constructives vers la reconnaissance du droit souverain de la Bolivie à avoir un accès à la mer.

La séance est levée à 19 h 30.